LA PRESSE

SEPTIÈME ANNÉE—No. 225 | MONTREAL, VENDREDI 31 JUILLET 1891 | UN CENTIN

Mlle J F Verreau 1894

PREMIERE EDITION

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 30.

L'hon. M. THOMPSON propose la troisième lecture d'un bill touchant l'Intercolonial.

L'hon. M. TUPPER, dépose un bill pour fixer l'espace sur les navires pour le transport des bestiaux en Angleterre. L'espace pour les animaux gras sera de 2 pieds 8 pouces et pour les animaux maigres, de 2 pieds 6 pouces. Un inspecteur sera chargé d'empêcher que les animaux soient maltraités. Un droit de deux ou trois cents par animal sera imposé, et le bill pourvoit à ce qu'un bon système de ventilation à vapeur soit établi à la tête des animaux.

M. McMILLEN dit que l'imposition de ce droit aura pour effet de nuire au commerce du transport des animaux à Montréal, au profit de Portland, Boston ou New-York.

Après une longue discussion la chambre adopte la résolution suivante :

" Il est opportun d'amender de nouveau l'Acte 52 Vict., chap. 4, intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," et de prescrire que des terres fédérales pourront être octroyées à la compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Dalm, n'excédant pas en étendue six mille quatre cent acres, pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis la station de Chendle, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, jusqu'à son terminus, à un point dans ou près de Chandle sur la ligne du township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ 55 milles, ou depuis la ville de Calgary dans le district d'Alberta, dans les territoires du Nord-Ouest, jusqu'à son dit terminus dans le township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ 75 milles.—L'honorable M. Dewdney.

Toute la séance du soir a été consacrée à la discussion du bill de la marine, amendant l'Acte des pêcheries et donnant au ministre le pouvoir de confisquer les bateaux de pêche qui enfreignent la loi de pêche sur les côtes du Canada, en dehors de la limite des trois milles.

MM. Davies et Mills ont combattu fortement la proposition de donner au ministre de la marine un pouvoir aussi étendu.

MM. Fraser et Fauvel se déclarent en faveur du bill, parce qu'ils y voient une plus grande protection pour les pêcheurs canadiens.

La Chambre a adopté en troisième lecture le bill concernant les juges des cours provinciales.

Le bill de M. Tupper concernant les pêcheries a été finalement adopté en deuxième lecture et à minuit, la séance est levée.

Maritime

30 juillet 1891.

Arrivés — SS. Kathleen, Coban, Loch Lomond.

Acquittés—SS. Grecian, Kathleen, Steinhoft, Astrion, Bede.

Mort du Dr Richard J. Macdonnell

Le Dr Richard J. Macdonnell, un de nos jeunes médecins les plus capables, est mort hier après-midi. Il a succombé à une attaque de phthisie. Le défunt était âgé de 38 ans et était professeur de clinique au McGill. Il gardait la maison depuis environ deux mois et demi.

Bazar

Grande ouverture du bazar de St-Henri, hier soir, à l'hôtel de ville de cet endroit. Nous avons fait une courte visite à la salle d'installation et nous avons été enchanté de voir l'activité et le bon goût que déploient les zélateurs et les zélatrices dans l'organisation de la partie décorative de cette œuvre louable, ainsi que la richesse, l'élégance et la diversité des objets exposés.

Menus faits

—Le résultat de l'enquête tenue par le coroner Jones sur le corps de Hilda Lavaliée a été un verdict de " noyée accidentellement ".

—Un jeune garçon du nom d'Arthur Piché a été envoyé à l'école de réforme pendant l'espace de trois ans pour vagabondage.

—" Dave ", un des vieux chevaux de la brigade du feu vient de mourir. " Dave " était au service du département depuis quatorze ans. Dernièrement il était attaché au poste No 4 et agissait comme " leader " dans le trio attelé sur les échelles.

—A la requête du maire, le lieutenant-gouverneur a accordé un pardon à William Morgan, maintenant détenu à l'école de réforme de Sherbrooke.

Les égouts de Lachine

MM. Borthwick et Henry, d'Ottawa, qui ont obtenu le contrat pour les égouts de Lachine, ont eu hier, une entrevue avec M. Parent, surintendant des canaux, afin de compléter les arrangements préliminaires. On a l'intention d'égoutter les terrains bas en arrière du village et aussi de faire écouler le surplus de l'eau qui provient des fuites dans le canal à partir de la Côte Saint-Paul.

Les travaux couteront $100,000 et consisteront en un égoût en brique de six pieds par quatre, à partir de la gare du couvent et s'étendant endessous de la voie du Pacifique a une distance de 2,222 verges. Cet égoût communiquera avec une tranchée ouverte de 13 pieds 5 pouces de largeur au fond et 26 pieds audessus, le long de la voirie du canal, une distance de 11,745 pieds, et se vidant dans la rivière Saint-Pierre, un peu plus haut que le chemin de la Côte Saint-Paul. Les contracteurs ont deux ans pour compléter les travaux.

Mères :

Le *Sirop Calmant* du Dr Ed. Morin est recommandé pour la dentition des enfants. Il est absolument inoffensif et est très agréable au goût. Il fait disparaître la constipation, régularise les intestins, calme les douleurs et empêche les convulsions. En vente partout.

RESUME TELEGRAPHIQUE

—Le bill du cens électoral recevra la sanction aujourd'hui.

—On annonce pour cet automne le mariage d'un juge de la cour Supérieure avec l'une des plus jolies filles de Québec.

—Des ordres venant de sir Adolphe Caron ont été reçus, mardi dernier, au département de la milice à Québec. L'honorable ministre ordonnait la destitution de Henri Pelletier dont le nom a été mentionné devant les enquêtes à Ottawa.

—Un fatal accident est arrivé à Berthier. M. Lavallée, de Berthier, était dans une maison en compagnie d'un jeune Mercier, âgé de 16 ans occupé à examiner un fusil lorsque l'arme qui était chargée partit atteignant le jeune Mercier en pleine poitrine. Il est mort des suites de ses blessures.

—Vers une heure, hier après-midi, M. Thom, accompagné d'un jeune français, âgé de 17 ans et arrivé depuis peu de St-Pierre Miquelon, partit pour aller faire une promenade en chaloupe dans le port de Québec.

En arrivant à l'entrée du bassin Louise, la chaloupe chavira. M. Thom réussit à prendre terre. Son compagnon fut frappé en tombant à l'eau par le mât de la chaloupe. Il se noya.

—Les vaisseaux de l'escadre anglaise partent d'Halifax dans quelques jours pour une croisière de deux semaines. Le vaisseau-amiral " Bellerophon " et le " Canada " se rendront jusqu'à Québec et Montréal.

—Le vapeur " Empress of India " est parti pour Yokohama hier de Vancouver, avec 70 passagers de première et 143 chinois.

—Dans la cause de l'élection contestée de Lévis, les objections préliminaires à la pétition contre le Dr Guay, le membre siégeant, ont été renvoyées et il a été décidé que la cause serait plaidée au mérite.

—Les agents des brasseries situées en dehors d'Ottawa se sont réunis de nouveau et ont décidé de réduire le prix de la bière en bouteille d'une chopine de 70 cts à 60 cts, et le prix des bouteilles d'une pinte, de $1 à 90 cts. A l'avenir, ce sera le prix minimum. Les prix du porter en bouteille et de la bière et du porter en fût n'ont point été réduits.

—Une équipe de quarante hommes s'est embarquée hier soir, à Ottawa, pour les chantiers de la Kippewa. Une autre escouade de soixante hommes part ce soir en destination de Opeongo.

—Des avis de Yokohama annoncent que le 13 courant un abordage a eu lieu entre deux steamers, au large de Shifragani et que 260 personnes ont péri.

—Hier matin, un nommé Olivier Rivet a été condamné à quinze mois de prison, à Ottawa, pour avoir volé $90 à Léon Côté, un bûcheron qui se rendait dans les chantiers.

—Le conseil municipal d'Ottawa, vu que les entrepreneurs ont formé une ligue ou " combine " entre eux, a décidé de faire construire les égouts en cette ville par des ouvriers payés à la journée, au lieu de donner ces travaux à l'entreprise. L'ingénieur de la cité est d'opinion que le coût des travaux sera moins élevé que s'ils avaient été faits par les entrepreneurs.

—La compagnie manufacturière canadienne de superphosphates a été organisée. Voici les noms des directeurs de ce côté-ci de l'Atlantique : MM. W. H. Nicholls, Capelton, l'honorable M. H. Cochrane, l'honorable C. C. Colby, l'honorable Peter McLaren et M. Shirley, Beafore, Mass. La compagnie se propose d'exploiter la mine de phosphate " North Star " ainsi que celles de Buckingham et de Capelton, P. Q.

—Le Très Rév. John Brady, qui a été choisi par le Saint-Siège comme coadjuteur de Mgr Williams, archevêque de Boston, sera sacré le 5 août prochain. C'est Mgr Williams qui donnera à son coadjuteur l'onction épiscopale. Mgr Bradley, de Manchester, N.H., fera le sermon de circonstance.

—Le détective Greer n'a pu trouver le marteau dont l'assassin se serait servi pour tuer la jeune fille, Sophia Hancock. Il est probable que le père et la mère de la jeune fille, qui ont été arrêtés avant hier, comme les auteurs présumés du crime, seront acquittés si on n'a pas d'autres preuves.

Le mangeur de grenouilles

Le village de Shelton (Connecticut) s'énorgueillit de compter parmi ses habitants un homme du nom de John Stowe, dont le plus grand régal est d'avaler des grenouilles vivantes.

Stowe est un garçon de ferme, âgé de quarante ans environ, marié et ayant une bonne réputation dans la localité. On ne s'est pas au juste comment il a contracté le goût des grenouilles vivantes; mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il les avale avec le même plaisir que d'autres mangent des huîtres. Les médecins de la région eux-mêmes déclarent ne pas comprendre comment Stowe peut digérer les batriciens qu'il mange. Mais Stowe dit que les grenouilles meurent dès qu'il les a avalées et qu'il les digère sans éprouver le moindre inconvénient.

Peu à peu, le goût de Stowe pour les grenouilles lui a valu une grande notoriété dans le Connecticut, et il ne se passe presque plus de jours sans que des incrédules n'aillent le trouver pour le voir manger ces batraciens. Le mangeur de grenouilles s'est fait ainsi une source de revenus, car il ne satisfait la curiosité de ses visiteurs que sur un pari. Il leur laisse choisir eux-mêmes la grenouille qu'il doit manger, à la seule condition qu'il ne soit pas d'une grosseur extraordinaire. Puis il a prend délicatement entre le pouce et l'index, la met dans sa bouche la tête la première et l'avale sans la moindre difficulté.

On dit que Stowe a déjà reçu d'alléchantes propositions de la part de plusieurs propriétaires de musées ou cabinets de curiosité de New-York, pour venir y manger ses grenouilles en public, mais il n'a pas encore accepté.

SPORT ET AMUSEMENTS

Courses à Blue Bonnets

Une question, depuis longtemps discutée et intéressant vivement les amateurs de chevaux de la Pointe Saint-Charles en particulier, a été décidée hier, savoir : la valeur des chevaux d'un certain nombre de sportsmen. Plusieurs centaines de personnes assistaient hier du haut de leurs voitures à cette course intéressante, sinon rapide.

Voici les noms des propriétaires dont les chevaux ont gagné :

A. Dubuc (ch. noir).....	2	1	1	2	1
C. Legault (j. noir).....	4	5	2	1	3
O. Girouard (j. brune)	1	2	3	3	3
J. Côté (ch. brun).....	3	3	4	4	r
N. Therrien (j. grise)..	5	4	5	r	

Temps : 3.03, 3.06½, 3.06, 3.13, 3.13.

Les estrades détruites par un incendie, il y a quelque temps, seront reconstruites pour les courses du 11, 12 et 13.

A Toronto

TORONTO, 31—Résultat des courses d'hier.

Classe 2.44, trot—$500.

Captain Hammer, Toronto.....	1	1	1
Lees Pilot, Tecumseh, Mich...	3	2	2
Fly Away, Ogdensburg, N. Y.	2	4	6
Delaware, Petrolea.....	6	3	3
Rowdy Boy, Belleville.....	4	6	4
Charles D., Barrie.....	5	5	5

Temps, 2.30¼, 2.30, 2.32.

Free for all—$600.

Bertsheldon, Elkland.....	1	1	4	2 1
Henry R., St. Catharines..	2	2	1	1 2
Prairie Belle, Toronto.....	4	4	2	4 3
Little Belle, Ogdensburg...	3	3	3	3 4

Temps, 2.24¼, 2.26¾, 2.28, 2.26¼, 2.28¼

Free for all (amble) $400 ;

Sorrel George, Ottawa...	4	1	1	1
Grey Tobe, Blue Vale.....	1	6	5	6
Rose B, Cedar Springs....	6	2	2	3
James Mowat, Toronto...	2	5	4	2
Florence, Seaforth.....	7	3	4	
Molly Clark, Peterboro..	3	7	7	5
John Duncan, Brantford.	5	4	6	
Cyclone, c. h. g. W. A. Collins.....	8	8	dis	

Temps, 2.27, 2.28, 2.26¼, 2.28¼.

Régattes à Sainte-Rose

Les sixièmes courses annuelles en régattes du " Sainte-Rose boating Club " auront lieu demain le 1er août. Le programme est très varié. Il y aura des courses à voiles, à la rame, par les membres du club et des courses spéciales pour jeunes filles.

Le départ pour la course à voiles aura lieu à 11 heures a.m., les autres commenceront à 3 heures p.m.

Le libre échange

Veut dire, comparer le travail canadien à celui le moins cher du monde, y compris le travail des Chinois et celui fait aux prix les plus bas.

LE TARIF ÉLEVÉ

Signifie des gages élevés, beaucoup d'ouvrage, ce qui permettra à tous les ouvriers de fumer les cigares " Crême de la Crême ". 215—jno

Oh! Quelle toux

No 4—Vous avez tous les symptômes de la consomption. En achetant une bouteille de Shiloh à 50 cents vous pouvez guérir cette toux qui vous mine. Au-delà d'un million de bouteilles vendues l'an dernier. Remède infaillible pour croup, coqueluche, etc. Mères de familles n'en manquez pas. Pour maux de dos, côte ou poitrine, faites usage de l'emplâtre poreuse de Shiloh. En vente chez B. E. McGale, 2131 rue Notre-Dame, et par tous les autres pharmaciens.

127—q-h—l. M. V

—Toute femme qui fait usage du fameux remède " Le Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr Larivière, Manville, R.I., sent un bien-être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé durant les froids. Essayez-le. 23—qh

ARGENT A PRETER

sur billets promissoires, traites et chèques seulement. Argent reçu en dépôt. Intérêt payé tout cent par année sur dépôt.

J. O. DESROSIERS, Banquier,
14 Place d'Armes

J. N. Laprès

photographe, 208 rue Saint-Denis, ci-devant de la maison W. Notman et fils. Tous portraits posés instantanément et à des prix pour convenir aux plus ménagers. 217—19

—Voici ce que célèbre médecin dit du " Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr J. Larivière: Il a pouvoir et force à opérer la guérison dans le système de la femme, et, quelle que soit la douleur, ce remède fameux, inoffensif et puissant n'est jamais pris en vain. Il guérit n'importe quelle maladie qui altère la santé de la femme. 23—la—qh

—Demandez la gomme de Gibbons chez votre épicier, elle guérit instantanément le mal de dents. Prix, 15c. la

Parc Sohmer

Ce soir, Delaur et DeBrimont ; Louis Vérandé, chanteur comique parisien ; Mlle Rossi, danseuse ; Signor Dallessandri ; Duncan, le ventriloque, et Porohestte. Matinée, samedi et dimanche prochain. 221—6

—A. J. H. ST-DENIS, notaire, argent à prêter. Vente de propriétés. Réglements de successions et faillites. No 62 rue St Jacques. Téléphone 1027. 1a

Pianos

MODÈLE SOHMER

A vendre $400 payable $8 par mois chez Lavigue et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 217—10

ARGENT A PRETER

Sur billets promissoires à des taux raisonnables.

Sur hypothèques de 5 à 6 pour cent.

Je m'occupe d'agences sur propriétés, aussi du reglement de toute affaire exigeant une garantie personnelle.

T. R. BARBEAU,
53 rue Sanguinet.
Téléphone Bell 7003. 211—jno

—Ceux qui désirent avoir des portraits à l'huile, à l'eau, à l'encre et au crayon pris d'après n'importe quel petit portrait sur zinc, par un maître de l'art, devraient se rendre chez F. G. et M. N. Blanchard, 82 rue Cherrier. Portrait au crayon grandeur naturelle dans un magnifique cadre pour $10.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR

M. Rousseau, dentiste, 7 rue Saint-Laurent, est allé récemment à New-York où il a fait l'acquisition d'un grand nombre d'instruments nouveaux et notamment d'un appareil perfectionné pour l'extraction des dents sans douleur, qu'on ne le dernier mot de l'art. —la

ARTISTE PEINTRE

M. Eugène L'Africain a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir son atelier audessus des bureaux de la *Minerve*, 1599 rue Notre-Dame. M. L'Africain, dont l'habileté est bien connue, fait une spécialité de portraits en tous genres, tels que pastel, crayon, peinture à huile et à l'eau.

Situations vacantes

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de salle au No 71 rue St-Paul, Ottawa Hotel. 220—6

ON DEMANDE un chef de cuisine et une cuisinière à l'hôtel Riendeau, Place Jacques Cartier. 219—jno

ON DEMAMDE une bonne servante au No 84 rue Cherrier. 221—3

ON DEMAND une servante générale avec de bonnes références No 205 rue St Denis. 222—4

ON DEMANDE des plâtriers au No 636 rue St-Laurent. 223 3

ON DEMANDE des pensionnaire de table, et chambres garnies. S'adresser au No 34 rue Ste Elizabeth. 223—6

ON DEMANDE des cigariers à la main, rouleuse, des bunchmakers et des apprentis. Fabrique de cigare Reliance, 81 rue des Seeurs-Grises, 62 rue McGill. 223-jno

ON DESIRE louer un petit magasin, convenable pour pâtisserie. Adresser E. C. bureau de LA PRESSE. 224—2

ON DEMANDE un garçon pour apprendre pâtisserie. S'adresser à M. Sutherland, pâtissier 1208 rue St Laurent. 224—2

ON DEMANDE des mouleurs pour articles divers. S'adresser H. R. Ives et Cie Rue Queen. 224—3

ON TROUVERA au No 238 rue Cadieux, une maison de pension pour enfants de tout âge. Paiement d'avance. 224—3

ON DEMANDE une servante générale au No 72 rue St Charles-Borromée. 224—3

ON DEMANDE une fille de chambre. S'adresser au No 245 rue St Denis. 224—3

ON DEMANDE un commis d'une année ou deux d'expérience. Aussi de bonnes modistes de robes et manteaux. S'adresser chez Paquette et Dagenais, 241 rue St Laurent. 224 3

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 605 rue St Denis. 224 3

ON DEMANDE à emprunter $1200 sur une bonne propriété de ville valant $10,000, déjà hypothéquée pour $4,000. S'adresser à ce bureau à M. 224—3

ON DEMANDE une servante générale dans une famille de deux personnes. Gages élevés. 28 rue Berthelet. 224 2

ON A BESOIN d'un bon opérateur pour le Good Year Machine, 234 rue St Paul, Z. Lapierre. 222—5

A vendre ou à louer

A VENDRE par J. A. CHARLAND, 70 rue St-Jacques $425—Un lot 20 x 120 rue St-Denis. $2,300—Quatre lots rue Rivard, loués $300. $6,200—6 logis, rue St Ignace, loués $744. $ 9,000—21 logis, rue Lusignan, loués $1,560.

A VIS AUX ACHETEURS—J'ai 200 maisons a vendre, de tous les prix, et dans toutes les parties de la ville. S'adresser à J. A. Charland, No 70 rue St Jacques. 1a

A VENDRE—1000 voyages de blocs de bois 4 pc. sec. $1.50 ; bois pour allumer le poêle $2 ; scable coupé $2.50 le voyage. Livraison. J. C. MacDiarmid & Cie, coin des rues St Jacques et Guy. Telephone Bell 8110. 171—3m

A LOUER—Magasin No 233 rue Notre-Dame, bonne places d'affaires. S'adresser à J. Frigon, comptable. No 136 rue St Jacques. 193—jno

A LOUER, logement de quatre appartements avec pantry, situé rue Panet. Loyer $5.75 par mois ; pas de taxes. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 200—jno

A VENDRE OU A LOUER—Meublée ou non non meublée, magnifique résidence. No 55 rue Dubord, Pour conditions. S'adresser à A. Leduc, Banque d'Hochelaga. 21 juil—1m

A LOUER, maison No 124 rue du Champ de Mars. S'adresser sur les lieux. 222 6

A LOUER — Un logement de cinq grands appartements, No 1943 rue Notre-Dame, vis-à-vis la rue Dupré. Possession immédiate. S'adresser au No 2071 rue Notre-Dame. 223 4

A VENDRE à bon marché, une épicerie avec logement, loyer $12.00. Prix pour la licence, le stock et les fixtures. $600. Chance rare. L. Harris, 1 rue St-Edouard, coin de la rue Fleury. 223 6

A LOUER. — Les meilleures carrières de pierre de taille, autrefois connues sous le nom de " Carrières Smith, " de la Côte St-Louis. Conditions faciles. S'adresser à P. A. Larivière, propriétaire, 149 rue Carrières, Côte-St-Louis. 224 3

A VENDRE ou à louer, une boulangerie avec la clientèle, site de première classe. Avantage spécial pour celui qui désire entrer dans cette ligne. S'adresser immédiatement bureau de LA PRESSE D. 224 3

A VENDRE, un bon dépôt pour les huitres, situé rue Ste-Catherine, bon centre. S'adresser 1137 rue Ontario. On vendra pour $100.00. 224 3

CHAMBRE MEUBLEE à louer dans une famille privée, pour un monsieur. S'adresser au No 22 rue Sanguinet. 224—2

CHAMBRES et pension, 98 rue St Denis. 28 Jui—1m

PROPRIETES A VENDRE ou à louer. Terrain 38 pds 10 pce par 102 pds, rue Sherbrooke, avec magnifiques arbres sur la rue et la façade du terrain. Terrain 72 pds par 99 pds, rue St Hubert, entre les rues Ontario et Sherbrooke. Magasins avec logements rue St Laurent, coin de la rue St Cuthbert, caves cimentées ; le tout de première classe. Trois cottage rue des Allemands, Nos 336, 338 et 340 ; le No 340 est meuble, qui peut être acheté à bien bas prix pour la valeur. Propriété Nos 49, 51 et 53 Carre Papineau avec écurie et hangards et remises des mieux établies. Propriété 295 et 297 avec cottage sur la rue Frontenac. Toutes ces propriétés bâties sont de ce qu'il y a de mieux fait pour la localité. Je les ai bâties moi-même, fournissant tous les matériaux. S'adresser No 51 Carre Papineau, et je me ferai un plaisir de vous rencontrer à l'heure demandée. N. PAPINEAU FONTAINE. 221—3

Divers

AVIS à tous ceux qui aimeraient à passer une agréable journée, d'aller sur l'île le Cheval de Terre, dans le plus bel endroit du Sault au Recollet, en face de la montée du chemin Papineau. S'adresser à T. Larivière hôtelier, Sault au Recollet. 226—6

UNE JEUNE DAME désire avoir une situation, soit comme caissière, commis, teneur de livres ou dans un magasin de musique, étant très bonne musicienne, et possede les meilleures recommandations. S'adresser par lettre à P. F. B., bureau de LA PRESSE. 195—jno

UN MEDECIN demande une ménagère. Les meilleures recommandations requises. S'adresser de 1 à 3 heures, au No 169 rue Craig. 224—2

UN MONSIEUR désire une chambre dans une famille privée. Répondre à X-X, LA PRESSE. 223 3

L'AMELIORATION Ross sur la verloppe mécanique que je place sur toutes mes machines remplit positivement toutes les idées conçues par les propriétaires de moulins à aplanir le bois, savoir : donner au bois une surface parfaitement unie. Envoyez chercher des circulaires donnant des détails. A. R. Williams Montréal.

MACHINES Vencer, de seconde mains, remises à neuf, couteau, 55" un bon marché $350. A. R. Williams Montréal.

AVEZ-VOUS vu mon tableau alphabétique ? Il contient presque tout. Mais il ne contient pas toutes les lignes de mon stock. A. R. Williams 386 rue St Jacques.

STURTEVANT de Boston tient le premier rang au monde pour fourneau sec, chauffage à la vapeur, ventilation, pression, etc. Seul agent au Canada. A. R. Williams Montréal.

POMPES à vapeur doubles, toutes grandeurs. Je fabrique aussi des pompes à air, condenseurs, pompes circulaires et compresseurs. A. R. Williams Montréal.

DES éventails à ailes sont en grand usage pour les ventilations ; ils se paieront bientôt d'eux-mêmes dans tous les établissements. Fabricant canadien. A. R. Williams Montréal.

ENGINS et bouilloires portatifs, engins et bouilloires droits, engins à grande vitesse, engins à gaz et moteurs électriques, tout ce qui se rapporte au pouvoir moteur : et de la meilleur qualité et aux prix les plus bas.

AVEZ-VOUS vu mon nouveau tour à vapeur, 20" avec guide vis et toutes les ameliorations modernes. Les mécaniciens disent que c'est la meilleure machine du genre au Canada. Nous n'en disons pas autant mais venez invitées à venir l'examiner et à faire la comparaison.

MACHINES pour travailler le bois—J'ai un très grand stock de marchandises neuves et de seconde main et les personnes qui ont l'intention d'en acheter feraient bien de venir me voir aussitôt que possible. Venez voir les lignes ci-dessus. A. R. Williams 365 rue St Jacques. 221—jno

Duhamel, Marceau & Merrill
AVOCATS
JOSEPH DUHAMEL, C. R.
F. R. MARCEAU, L. L. B.
ALFRED E. MERRILL, L. L. B.
1709 rue Notre-Dame
Batisse de la "Royale," vis-à-vis le Séminaire.
Téléphone No 2673. 1a

ARGENT A PRETER
Sur hypothèque, à 5, 5½ et 6 p.c. A vendre, une maison neuve 20 x 60, 2 étages, bois et brique, solage en pierre, cuisine en arrière 10 x 16. Revenu $210 ; Nos 544 et 546 rue Rivard, aussi plusieurs autres propriétés. 1 vitrine, 1 voiture de promenade couverte, 1 charrette à ressort. S'adresser à Marc TRUDEL, agent, 74 rue St-Jacques. 1a

ARGENT A PRETER à n'importe quel montant, à 5 et 6 pour cent, créances achetées.
H. SCHULGANE, Notaire,
Bureau 62 rue St-Jacques, Montréal.
RESIDENCE : LACHINE

ARGENT A PRETER
sur propriétés bâties à Montréal ou sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à Perodeau & de Salaberry, notaires, bâtisse de la New York Life, Place d'Armes, Montréal. 1a

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 pour cent
L. BELANGER
NOTAIRE
58 RUE SAINT-JACQUES
ET
116—RUE VISITATION—116

ARGENT A PRETER
Sur Proprietes de Ville et bonnes Fermes
HUTCHINS & BROWN,
Bâtisse de la New-York Life.

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèques, sur propriétés de ville ou fermes à la campagne, au plus bas taux d'intérêt.
Les emprunteurs économiseront une commission d'agence en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD,
245 rue St-Denis, Montréal.
168

AVIS
L. J. HERARD
Marchand de ferronneries, a transporté son établissement au
No 26 RUE SAINT-LAURENT

JOS. LAMOUREUX
Marchand-tailleur, No 1601 rue Ste-Catherine. Toutes commandes exécutées soigneusement. Un seul prix. Une visite est respectueusement sollicitée. Téléphone Bell: 6528. 1a

Ecole de dessin et de peinture
Cours d'après nature et d'après l'antique. Leçons privées données à l'atelier ou à domicile. Classe du soir trois fois par semaine.
E. LEFEUNTEUN, ARTISTE PEINTRE,
No 62 rue St Jacques, Montréal.

A. H. DUCHESNEAU
confiseur et pâtissier, a transporté son établissement au No 1916 rue Notre-Dame-Ouest, porte voisine du City Hotel. Vous trouverez un assortiment choisi de pâtisseries, confiseries et une spécialité de Pain de Noce, crème à la glace, préparations de viande à ordre. 206—jno

P. B. MIGNAULT
AVOCAT
Bâtisse de la New-York Life (chambre 610)
Coin Place d'Armes et St Jacques
Entrée par l'élevateur. Téléphone 2932
205

A. FISET, L.L.B.
NOTAIRE
73 RUE ST-JACQUES
Argent à prêter sur hypothèque. Règlement de successions et de faillites. Téléphone Bell 2726. 1a

JOS. PERREAULT
Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poêles d'appareils à l'eau chaude, à vapeur et à gaz, etc., etc. 173 rue Amherst, coin Ste-Catherine, Montréal. Téléphone Bell 6813. Prix très modérés. 6m

OCTAVE GILBERT
Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poêles d'appareils à l'eau chaude, à vapeur et à gaz, etc., etc. 503 rue Craig, près de la rue Saint-Laurent, Montreal. Téléphone Bell 6723. Prix très modérés. 1a

V. LACOMBE
Architecte et Mesureur
897 rue Ste-Catherine
MONTREAL

MUSIQUE NOUVELLE—Old Homestead schottische Zimmerman, facile et très joli 10c. Les Fleurs du Printemps polka, par l'auteur de Mariage d'Amour, polka facile et joli 10c. Le plus joli de tous les Schottisches Keen, facile et très beau 10c. Dancing on Lawn, polka, un peu difficile et très joli 10c, aussi un grand nombre de morceaux nouveaux, Valley and Rivulet, polka, un peu difficile, etc. etc., W. STREET, 21 rue Bleury.

MEUBLES !
Pour sets de chambres et salons rendez-vous
CHEZ
L. R. VALIQUETTE
254 Rue St-Laurent
157

COGNAC
E. PUET
médaillé à toutes les expositions, hautement recommandé par les médecins.
Bitter Bikine, 4 médailles d'or. Tonique digestif et supérieur à tous les bitters connus. Liqueurs extra-fines de la maison Gravet Guillois et Cie, 14 médailles et diplômes d'honneur.
JULIEN GIROUX
Seul agent général. 19 et 12 rue Claude, Montréal.
ARTHUR LEFAIVRE,
Représentant. —1a

BOIS FRANC ET MOU
A l'abri des intempéries. Bon et sain.
Prix de $5.00, $6.00 la corde
Livré gratuitement à une partie quelconque de la ville, chez
D. WHELAN
Marchand de Bois et de Charbon
COIN DES RUES AMHERST ET CRAIG.
Je ne garde que du bois du haut Canada.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS de SCIAGE
92—Rue Sanguinet—92
MONTREAL.
Clos Coin des rues Sanguinet et Dorchester. Téléphone No 103. Bassin Wellington, en face des bureaux du G. T. Téléphone 1449.

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC
REMÈDE NATUREL POUR LES
Attaques d'Epilepsie, mal caduc, Hysterie, Danse de St Vite, Maladies Nerveuses, Hypocondrie, Melancolie, Insomnie, Etourdissement, Debilité du cerveau et de la moelle épinière, Etc., Etc.
Guérison Merveilleuse d'un Etudiant en Médecine
BROOKLYN, 31 juillet 1887.
Révérend Monsieur :
Permettez-moi de vous donner quelques détails sur mon cas et sur sa guérison.
La première attaque d'épilepsie que j'éprouvai eut lieu vers le mois de mai 1885. Je crois que le premier médecin qui me traita était homœopathe, et il dit à mes parents que j'étais atteint d'une maladie incurable. Cette première attaque fut suivie d'autres continues. Je n'éprouvais aucun symptôme précurseur et je tombais partout où je me trouvais. Je me mordais la langue et souvent l'écume sortait de ma bouche. Après une attaque mon sommeil était lourd. En octobre j'allai à Brooklyn et ma mère me mena immédiatement où mêlée du notre famille, qui lui dit qu'il ne pouvait pas me guérir, mais seulement me donner quelque chose pour éloigner les attaques qui étaient très fréquentes. Mes parents qui voulaient ma guérison à tout prix, faisaient toutes les démarches possibles. Vers janvier 1883, mon père fut informé par un praticien de Brooklyn qu'un de ses amis, un spécialiste pouvait me guérir. On me mena à lui ; après consultation il dit pouvoir me guérir avec le temps, m'engagea à prendre patience pour environ six mois et me donnait une boîte de pilules chaque fois que j'allais le voir et que je prenais ponctuellement. Au bout de 6 à 8 mois j'étais pire et décidé d'abandonner ce traitement. Vers ce temps ma sœur entendit parler d'un cas analogue au mien dont une dame de Brooklyn avait été guérie. Cette personne qui ne voulait pas se faire connaître du public, se rendit à mes instances et nous donna votre adresse. Je vous écrivis en novembre 1883, et en janvier 1884 je reçus vos remèdes dont je fis usage sans doute. J'eus une attaque le premier jour, une autre deux semaines plus tard et depuis aucun symptôme ne s'est produit et je jouis d'une santé parfaite. En octobre 1885 j'ai commencé l'étude de la médecine et serai graduée en mars prochain. Je prie Dieu de vous remercier en bénédictions tout le bien que vous m'avez fait, car je reconnais publiquement qu'après lui c'est à vous que je suis redevable du grand bienfait d'une bonne santé. Votre patient reconnaissant,
A. F. C.
No 341 Jay St, Brooklyn, N. Y.
Notre BROCHURE pour les personnes souffrant de maladies nerveuses sera envoyée GRATUITEMENT à toute adresse et les malades pauvres peuvent aussi obtenir une médecine de nous SANS FRAIS. Ce remède a été préparé par le rev. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., pendant les dix dernières années, et il est actuellement préparé sous sa direction par la
KŒNIG MEDECINE CO.,
50 rue W. Madison, coin de la rue Clinton, Chicago, Ill.
A vendre par les droguistes. Prix $1.25 la bouteille ; 6 bouteilles, $5.
En vente chez E. LEONARD, 113 rue St Laurent, Montreal. 6a

C. A. Corneillier, C.R. | F. E. Villeneuve, L.L.B.
CORNELLIER & VILLENEUVE
AVOCATS
71a rue St-JACQUES
165—jno

Dr J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-Dentiste
20 RUE SAINT-LAURENT
Extraction de dents sans douleur par l'électricité. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Telephone Bell 2818. 1a

Le Docteur P. PHILIPPE
Ancien Interne en Médecine et en Chirurgie des Hopitaux de Paris.
Spécialité: Maladie des Femmes
86 Rue BERRI MONTREAL
Heures de consultations: 9 à 10 a.m., 1 à 4 p.m., 8 à 9 p.m. Excepté le dimanche. 1a

Drs. MATHIEU & BERNIER
CHIRURGIENS-DENTISTES
Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours
Extraction de dents sans douleurs avec les procédés les plus perfectionnés. 153

Docteur H. J. BRODEUR
Membre de la Société de Dermatologie de Paris. Spécialiste : Maladies de la Peau et des Voies Urinaires
51 RUE ST-DENIS, MONTREAL
Heures de consultations : de 8 à 10 a.m., 2 à 4 p.m., 6 à 8 p.m.
Téléphone Bell, 7215. 1a

PHARMACIE DeFOY
1224 RUE NOTRE-DAME
Médicaments brevetés français et anglais et Articles de Toilette. Prescriptions remplies avec soin. Heures du dimanche : 9 à 10 hres a.m., 12 à 2 hres, 6 à 8 p.m. Service de nuit, cloche 1249. Téléphone Bell, 3149.
J. E. DeFOY,
6m Successeur du Dr Tabbault.

T. A. GAUVREAU & CO
QUEBEC
CIMENTS HYDRAULIQUES—SEULS AGENTS
LACOSTE & CIE
689 et 691 Rue Notre-Dame, Montréal

E. LEFEUNTEUN
Artiste-Peintre

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Editeur.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

ABONNEMENT

Edition quotidienne..... $2.00 par année, $2.00 pour 8 mois, $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire... $1.00 par année, 50 cts pour 6 mois.

PAYABLE D'AVANCE.

"LA PRESSE"
BOITE 1178, B. P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 25 Juillet 1891 :

LUNDI	20,275
MARDI	20,268
MERCREDI	20,310
JEUDI	20,340
VENDREDI	20,353
SAMEDI	21,761
Total	123,307

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 25 juillet 1891 :

20,551

MONTREAL, 31 JUILLET 1891

Le gouverneur-général sera à Ottawa aujourd'hui, de retour de son expédition de pêche dans le golfe.

L'Allemagne est à négocier avec le Japon un traité de commerce de la plus haute importance.

Le correspondant du *New-York Herald*, à Dublin, mande à ce journal que Dillon va être proclamé chef du parti irlandais.

Les délégués de l'exposition de Chicago à Paris ont reçu du gouvernement français l'assurance de sa coopération active.

Une dépêche particulière de Rome annonce que Mgr Bégin va être nommé ces jours-ci coadjuteur de l'Archevêque de Québec.

Les dépêches annoncent que l'empereur Guillaume se remet de l'accident qu'il a éprouvé récemment et qu'il peut se promener, la jambe entourée d'un bandage.

Les rapports du dernier recensement sont tous arrivés à Ottawa. La compilation s'en poursuit activement et l'on espère en connaître le résultat cette semaine.

La codification des lois criminelles est complétée. On espère même que l'imprimerie du gouvernement à Ottawa pourra livrer le volume à la publicité dans quelques jours.

Les membres de la halle aux blés de Winnipeg disent qu'à moins d'accident la récolte de blé sera de trente millions de minots, au Manitoba, cette année.

Un nouveau complot nihiliste vient d'être découvert à Saint-Pétersbourg. Cette découverte a amené l'arrestation d'une vingtaine d'officiers.

Pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier, il est arrivé aux Etats-Unis, 555,596 immigrants. C'est une centaine de mille de plus que l'année précédente.

On signale dans l'ouest de violentes orages accompagnés de pluies torrentielles qui ont causé de grands dommages aux récoltes et ont été suivies d'inondations désastreuses, notamment dans l'Ohio et l'Iowa.

Il vient de se former à Londres une compagnie pour l'exploitation de nos gisements de phosphate. Ses directeurs au Canada seront M. Nichols, de Capelton, les honorables Cochrane, Colby et Peter McLaren.

Dans une entrevue avec un journaliste à Londres, M. Chauncey Depew a déclaré que M. Harrison serait le candidat des républicains aux prochaines élections pour la présidence aux Etats-Unis. Il croit également que M. Cleveland sera choisi par les démocrates.

Les sociétés ouvrières d'Ottawa organisent une grande démonstration pour le premier lundi de septembre. Il y aura une immense procession avec chars allégoriques, fanfares, etc.

De leur côté, les ouvriers de Québec se préparent à faire du lier septembre la plus grande démonstration dont on aura encore été témoin dans la cité de Champlain.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans, ces jours derniers, annonçait que la fièvre jaune sévissait en cette ville. L'un de nos abonnés à la Louisiane nous adresse, à ce sujet, un numéro de l'*Abeille* duquel il appert qu'il n'y a pas eu encore cette année un seul cas suspect de fièvre à la Nouvelle-Orléans ou dans l'Etat de la Louisiane.

On annonce de Berlin que le ministre de la guerre est informé que les officiers ont toute sorte de difficultés avec les réservistes convoqués pour la période d'exercices annuels, surtout avec les hommes venant des centres industriels, car ils sont tellement imbus des idées socialistes qu'ils seraient capables de se révolter à la moindre provocation.

Dans un cas notamment, des réservistes venant de la Saxe se sont montrés très turbulants et agressifs. Ils ont attaqué les officiers à coups de poing et à coups de sabre; un officier a même été blessé d'un coup de feu. Traduits secrètement en conseil de guerre, les coupables ont été condamnés à un long internement dans une forteresse. On ne leur a laissé voir personne avant d'entrer en prison et leurs camarades sont tenus de garder le silence sous peine d'une forte amende, car les officiers craignent que la mutinerie ne se propage.

TOUJOURS LE MEME

M. C. Beausoleil M.P., dans une lettre adressée à la *Patrie*, qualifie de critique malhonnête et de mauvaise foi, les remarques que LA PRESSE, à faites sur son discours sur la réciprocité.

Cette lettre prouve que le député de Berthier n'a pas changé, qu'il est toujours le même, et qu'il ne peut défendre sa conduite qu'en déguisant la vérité et en reniant les paroles mêmes qu'il a prononcées.

M. Cléophas Beausoleil dit en effet dans sa dernière lettre:

LA PRESSE ne conteste pas un seul des chiffres que j'ai cités, pour la bonne raison que, puisés aux sources officielles, ils sont inattaquables. Mais avec cette honnêteté qui la distingue si éminemment, elle veut faire croire que j'ai voulu établir une comparaison entre le marché américain et le marché anglais pour tous les produits du Canada.

Est-ce par mauvaise foi ou par ignorance? Y a-t-il de l'une ou de l'autre chez votre confrère? La chose est bien possible. Quant à la mauvaise foi, elle est évidente. Car dans le paragraphe qui précède le tableau reproduit par LA PRESSE se trouve la nomenclature de nos principales exportations en Angleterre et aux Etats-Unis, dans les termes suivants:

"*Que l'Angleterre n'achète de "nos produits agricoles en grande "quantité que le blé, les animaux de "boucherie, le beurre et le fromage,* "tandis que les Etats-Unis prennent la presque totalité *de nos "chevaux, de notre foin, de nos "œufs, de nos légumes, de notre orge, de nos pommes de terre et de "notre laine.....*"

Pourquoi ces ..... ? pourquoi M. Beausoleil arrête-il là cette citation de son discours? Pourquoi coupe-t-il sa phrase? C'est que la partie supprimée montre la signification que M. Beausoleil a donnée à son tableau, et l'impression qu'il cherchait à faire sur l'esprit des membres du parlement et du public.

Nous complétons la citation faite par M. Beausoleil en citant la partie qu'il a supprimée et qui se lit comme suit:

de notre laine..... en un mot, que les Américains sont les meilleurs et pour plusieurs les seuls acheteurs des produits de la terre et de la ferme du Canada?

Le député de Berthier sait bien que cette partie de son discours le condamne, et voilà pourquoi non seulement il la supprime, mais il la nie dans sa lettre à la *Patrie*, en disant:

Dans la partie de mon discours auquel réfère la *Presse* je ne faisais pas une comparaison entre le marché anglais et le marché américain;

Que l'on juge maintenant de l'honnêteté que M. Beausoleil apporte dans la discussion!

La question de la réciprocité est une question vitale qui, touchant à la grandeur et à la prospérité du pays, à la fortune privée et publique, demande à être discutée honnêtement, loyalement en dehors de toute préoccupation politique.

C'est pourquoi LA PRESSE s'élève avec énergie contre les groupements volontairement fantaisistes de l'honorable député de Berthier.

Ce tableau même, s'il avait été honnêtement dressé, n'aurait aucune valeur. Que prouve-t-il en effet? Que nous exportons plus de certains produits aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Et après? Nous avions aux Etats-Unis un marché absorbant la presque totalité de notre surplus de certains produits; on veut nous fermer ce marché, faut-il en conclure que nous sommes perdus et que nous devons, comme le veulent les libéraux, nous jeter aux pieds des Américains et leur dire: Laissez entrer librement chez vous notre foin, nos œufs, etc., et nous vous livrerons pieds et poings liés nos agriculteurs, nos jardiniers, nos éleveurs et nos industriels.

Une telle idée ne peut germer que dans le cerveau de politiciens prêts à tout sacrifier, même leur pays, pour escalader le pouvoir. Heureusement, les faits sont là pour prouver toute la fausseté de la théorie économique sur laquelle les libéraux s'appuient et c'est pour cela que M. Beausoleil a été chargé, au nom de son parti, de dénaturer ces faits.

Mais il y a autre chose que des faits dénaturés dans la lettre de M. Beausoleil; il y a des énoncés tellement surprenants, des idées tellement étranges, des suppositions tellement baroques et des admissions d'une telle naïveté que nous remercions le député de Berthier de l'avoir écrite.

Nous la reprendrons, la disséquerons, cette lettre, et nous montrerons à nos lecteurs tout ce qu'il y a de fallacieux, d'erroné et de mauvaise foi dans cette question de la réciprocité telle qu'exposée par M. Beausoleil.

On lit dans le *Petit Marseillais* du 22 juin:

Sospel—Inspection de gymnastique—M. Chartrand, lieutenant au 161e de ligne, actuellement au fort du Barbonnet, a été chargé par M. le ministre de la guerre de visiter nos écoles de garçons, afin de s'assurer à quel point ils en sont en fait de gymnastique. Cette inspection a eu lieu vendredi matin à 8 heures. M. Chartrand s'est montré satisfait des mouvements qui ont été exécutés en sa présence, et a engagé les élèves à apporter toute leur application dans ces sortes d'exercices.

Le lieutenant dont il est ici question n'est autre que notre compatriote, ci-devant adjudant du 65e bataillon.

D'une autre source nous apprenons que M. Chartrand a été décoré de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet. La nouvelle ne peut que réjouir les nombreux amis qu'il a laissés ici.

LA SITUATION

L'enquête Tarte-McGreevy

(De la *Vérité*.)

Décidément, ça va mal pour l'oncle Thomas, comme l'appelait trop familièrement l'un des Connolly. Ceux qui le défendent n'ont pas affaire à des aventuriers suspects, au passé scabreux comme le sieur O. E. Murphy; mais à des citoyens éminemment respectables, comme M. Hector Verret, ancien secrétaire de la commission du port de Québec, aujourd'hui contrôleur des comptes de la province. L'utilité de M. Osler, comme embrouilleur de témoins, a subitement cessé.

On se rappelle que lorsque M. Tarte porta ses accusations contre le député de Québec-ouest, celui-ci déclara que ces accusations étaient le fruit d'une conspiration de *faussaires*. Il est aujourd'hui avéré, en effet, qu'il y a au moins un faux en écriture dans cette affaire; seulement, il a été pratiqué au bénéfice de M. McGreevy et non à son détriment. Voici: Les entrepreneurs Larkin, Connolly et Cie avaient obtenu un contrat important de la commission du hâvre de Québec. Ils avaient déposé, entre les mains de M. Verret, un reçu de la Banque Union pour garantir la fidèle exécution des travaux. Un jour, ayant besoin d'argent, ils demandèrent à M. Verret de leur remettre ce reçu de pépôt et de prendre leur chèque personnel non accepté à sa place. Naturellement, M. Verret déclara qu'il ne saurait le faire sans y être autorisé par M. McGreevy. Peu de temps après, le brasseur d'affaires de Larkin et Connolly, O. E. Murphy, revient à la charge, mais nanti cette fois d'une lettre de M. McGreevy, ainsi conçue:

"Quebec 22 October 1887.

"I see NO objection to your taking M. E. Murphy's cheque, "endorsed by N. Connolly, for the "one you now hold on deposit."

"THOS. MCGREEVY."

Ainsi autorisé, M. Verret fit la substitution demandée, attacha la lettre de M. McGreevy au chèque, et plaça le tout parmi les archives de la commission.

Quelque temps après, M. Verret quitta le poste de secrétaire de la commission pour accepter son emploi actuel.

Aujourd'hui, pour diminuer la responsabilité de M. McGreevy, on accuse M. Verret d'avoir fait la substitution sans autorisation; et à l'appui on produit une lettre de M. Thomas McGreevy, absolument semblable à la lettre ci-dessus, excepté que le mot pivotal *no* y manque. C'est-à-dire que la lettre produite se lit comme suit: "*I see objection to your taking*, etc. Je vois des objections à ce que vous acceptiez."

M. Verret jure de la manière la plus positive que la lettre à lui apportée par Murphy qu'il a attachée au chèque et déposée parmi les archives de la commission portait: "*I see no objection*—Je ne vois pas d'objection."

Maintenant, est-il possible que M. Verret se trompe, car le bleu le plus enragé n'oserait le soupçonner de faire un faux serment? Nous disons que, dans les circonstances, il est absolument impossible que M. Verret se soit trompé. Nous le disons pour plusieurs raisons. D'abord le caractère même de M. Verret. C'est un homme remarquablement soigneux dans les affaires; il n'aurait pas pu s'imaginer qu'il y avait un *no*, si le *no* n'y avait pas été réellement. Ensuite, les circonstances particulières dans lesquelles Monsieur Verret reçoit une lettre. C'est M. Murphy qui la lui apporte, M. Murphy qui veut obtenir la substitution de son chèque au dépôt, qui ne peut l'obtenir sans l'autorisation de M. McGreevy; et l'on veut nous faire croire que la lettre qu'il remet à M. Verret porte: *Je vois des objections* au changement que M. Murphy sollicite. Cela n'a pas de sens commun. Enfin, nous avons le témoignage de M. P. V. Valin, ancien président de la commission. Il est vrai que, n'ayant pas ses lunettes, il n'a pas lu la lettre lui-même, mais M. Verret l'a lue tout haut, à sa demande, et le *no* y était très certainement.

Il est donc impossible de n'être pas convaincu que nous sommes ici en face d'une véritable falsification d'un document public.

Remarquez que sur ce point encore le témoignage de O. E. Murphy est corroboré.

Le témoignage de M. P. V. Valin a été fort intéressant. D'après l'ancien président de la commission du havre de Québec, M. Thomas McGreevy était le véritable directeur de cette institution. Voici un petit bout du témoignage de M. Valin:

"Un jour M. McGreevy a dit au témoin qu'il fallait au ministre des travaux publics un homme avec qui il pût communiquer en toute confiance dans la commission et qu'il valait aussi bien que ce fût lui, M. McGreevy, qu'un autre. Le témoin a vu Sir Hector Langevin et lui a demandé ses vues à ce sujet et sur certains votes à donner dans la commission. Il lui a demandé aussi s'il devait se guider généralement sur M. McGreevy. Sir Hector Langevin lui a répondu: "suivez M. McGreevy et tout sera bien, nous communiquons souvent ensemble." Le témoin dit qu'il a consulté Sir Hector en plusieurs circonstances et Sir Hector lui a toujours répondu à peu près la même chose."

Voici un autre petit bout:

"En 1887, M. Valin a demandé à Thos. M. McGreevy si les entrepreneurs souscrivaient pour les élections. M. McGreevy lui a dit qu'ils étaient de très bons garçons, qu'ils avaient souscrit l'argent pour les élections et que sir Hector en était content."

Encore un petit bout:

"En 1887, M. Valin était candidat dans Montmorency et a demandé de l'argent à M. McGreevy pour son élection. M. McGreevy lui en a donné deux ou trois fois et a pris des reçus à chaque fois pour des montants de $500 à peu près. A la dernière, ses amis du comté sont venus lui demander encore de l'argent en lui disant que s'ils n'en avaient pas l'élection était en danger. Le témoin est allé trouver McGreevy et celui-ci a répondu qu'il n'en avait plus. L'élection du comté de Québec coûte bien cher, a-t-il dit, et il y a les autres élections et les autres ministres qui coûtent cher. Nous avons sir Hector à Trois-Rivières, et Caron est toujours après moi pour de l'argent."

N'est-ce pas que tout cela est fort édifiant?

M. S. Peters, entrepreneur de Québec, a aussi rendu un témoignage qui tend à prouver que les prix payés à Larkin, Connolly et cie, étaient excessifs.

En un mot, l'enquête prend une mauvaise tournure pour les accusés.

Un fait acquis, dès aujourd'hui, c'est que les grands travaux publics exécutés par le gouvernement fédéral depuis une dizaine d'années ont été une immense vache à lait pour le parti bleu. Si certains personnages ne se sont pas enrichis *personnellement* à même ces travaux, ils y ont largement puisé pour des fins électorales, cela ne fait plus de doute.

Qu'on ne dise pas que les entrepreneurs sont libres de faire ce qu'ils veulent de *leur* argent. Il ne s'agit pas de *leur* argent, mais de l'argent du public. Car si les entrepreneurs ont pu se saigner de cette façon, ce n'est qu'à la condition d'avoir saigné auparavant le trésor fédéral.

Tout le système est scandaleux au suprême degré.

Pianos d'occasion

1 piano carré Warren, $75; 1 piano droit d'Allemaine, $75; 1 piano carré Broadwood, $60; 1 piano carré Hood, $150; 1 piano carré Emerson, $150; 1 piano Knabe carré, $225, à vendre, payable de $5 à $10 par mois, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 217—10

"German Syrup"

Le ministre de Martinsville, N. J., écrit: "J'ai fait la connaissance de votre remède, le Sirop Allemand de Boschee, alors que j'avais un catarrhe qui dégénéra en extinction de voix et qui m'empêcha d'officier pendant plusieurs Sabbats. Après avoir essayé un médecin, sans obtenir de soulagement, je ne me rappelle pas ce qu'il me prescrivît—je vis l'annonce de votre remède et en achetai une bouteille. Je fus guéri si vite et pour toujours, que, quand nous sommes souffrants de maux de gorge et de bronchites, dans ma famile, le Sirop Allemand de Boschee a toujours été notre remède favori et avec les résultats les plus satisfaisants. Je n'ai jamais hésité à communiquer les résultats de mon expérience à d'autres qui souffrent comme j'ai souffert alors.

W. H. HAGGARTY, de la conférence M. E. de Newark, N. J., 25 avril 1890.

Un Remède Sur

G. G. GREEN,

Seul manufacturier, Woodbury, N. J., U. S. A., et Toronto, Canada. (21)

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY

GUÉRIT la TOUX, le CATARRHE, l'INFLUENZA, la BRONCHITE, le CROUP, la COQUELUCHE, les MAUX DE GORGE, l'ASTHME et toutes les maladies des POUMONS, de la GORGE et de l'ESTOMAC, la CONSOMPTION inclus. Rapide et permanent. Vraie signature: "I. Butts."

2 SEMAINES DANS 2 SEMAINES

De cette date

Prêtez attention à nos

KICKERS

220—jno

VOITURES CONCORD

MASSEY, 66 RUE McGILL

194—M V S—jno

EMPLOYEZ le SAVON ROYAL VIGELE DE TOILETTE

Il est spécialement recommandé au public pour enlever

Les Pivelures et autres Taches et mettre la peau blanche

Il fait aussi disparaître les Boutons et autres Humeurs de la peau

Il rend la peau blanche, douce et pliable!

Prix: Grandes boîtes 50c
Petites boîtes 25c

Nous voulons avoir des agents pour toutes les parties du Canada. Grands avantages offerts à des agents actifs. Echantillons envoyés franc-de-port, si l'on nous envoie 25c.

S'adresser à WM. RAMZA,
136 rue St Jacques, Bâtisse Banque Molson.
—1 M V

Ville de Maisonneuve

Des soumissions cachetées seront reçues par le Sec.-Très. de la ville de Maisonneuve jusqu'à samedi le 1er août prochain à six heures p.m., pour la construction d'un égout sur l'avenue Lasalle, et devront être endossées "Soumission pour l'égoût de l'Avenue Lasalle."

Les plans, devis, formules de soumission, etc., pourront être examinés au bureau de l'ingénieur de la ville de Maisonneuve, où toutes les informations nécessaires seront données.

La corporation de la ville de Maisonneuve ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

J. EMILE VANIER,
Ingénieur de la ville de Maisonneuve, bâtisse impériale, 107 rue St Jacques, Montréal.
219—7

BUGGIES COUVERTS

MASSEY, 66 RUE McGILL

194—M V S—jno

S. CARSLEY

A propos de Fontaines

PENDANT DEUX JOURS

AVIS PUBLIC

Nous voulons que les deux derniers jours de notre vente à bon marché de juillet soient les meilleurs du mois.

ET POUR Y ARRIVER!

Nous offrirons jeudi et vendredi, les deux derniers jours du mois de juillet, les avantages suivants:

Le Dictionnaire original non abrégé de Webster

Sera donné à toute personne qui achètera des marchandises au montant de $25.00 ou plus, jeudi ou vendredi.

DIMENSION

Ce dictionnaire mesure 10¾ pouces de longueur, 9 pouces de largeur et 4½ pouces d'épaisseur et contient 1281 pages.

Venez les voir dans nos vitrines,

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame

Prix Extraordinaires!

Durant ces deux jours spéciaux

Prix Spéciaux!

—ET—

PRIX TRES BAS

Pour toutes les Marchandises dans notre magasin.

PAR EXEMPLE

Magnifiques Challies imprimés, double plis, pour l'été, 37 pouces de largeur, avec fond noir, bleu, crême. Dessins les plus nouveaux. A vendre durant les deux derniers jours á 10½c seulement la vg.

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

UN AUTRE EXEMPLE!!

Tous nos dolmans, gilets, ulsters, manteaux et tous nos châles seront vendus à des réductions spéciales de vingt à quarante pour cent durant les deux derniers jours du mois de juillet.

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame.

A Propos de Fontaines

Durant les deux derniers jours du mois de juillet nos fontaines seront ouvertes gratuitement à nos pratiques et à leurs enfants:

Salsepareille et Soda		Gratuit
Ananas	do	do
Vanille	do	do
Framboise	do	do
Citron	do	do
Fraise	do	do
Gingembre	do	do
Crême	do	do

Breuvages chauds gratuits.
Thé et Café gratuits.

S. CARSLEY

LA LOTERIE DE LA Province de Québec

Autorisée par la Législature.

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le premier mercredi et le troisième mercredi de chaque mois.

VALEUR DES LOTS

$52,740.00

Tous les lots sont tirés à chaque tirage

Prochain Tirage: le 5 Aout

Rappelez-vous que le gros lot est de

$15,000

Prix du Billet.... $1.00
11 Billets pour... $10.

Pour $1 vous pouvez gagner $15.000
Pour $1 vous pouvez gagner 5.000
Pour $1 vous pouvez gagner 2.500
Pour $1 vous pouvez gagner 1.250

Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500, au total de $28,990.

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner plus d'un lot. Par exemple, vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de $25.00, de $15,00 et de $10.00, et avoir droit en outre à un lot de $5,00 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.

Nomenclature des Lots

1	Immeuble	$15,000	$15,000
1	do	5,000	5,000
1	do	2,500	2,500
1	do	1,250	1,250
2	Immeubles	500	1,000
5	Ameublement	250	1,250
25	Montres	50	1,250
100	do	25	2,500
200	do	15	3,000
500	do	10	5,000

Lots Approximatifs

100	Montres	25	2,500
100	do	15	1,500
100	do	10	1,000
999	do	5	4,995
999	do	5	4,995
3134	Lots valant		$52,740

Les demandes de billets sont reçues jusqu'à cinq heures la veille du tirage. Toute demande par le courier parvenant le jour même du tirage, est appliquée au tirage suivant.

Les tirages se font au siège de la Loterie, No 81 rue St Jacques, Montréal, à 10½ heures du matin, heure précise.

Pour Billets, Circulaires, Agences et renseignements quelconques, s'adresser au gérant.

Agents demandés partout

S. E. LEFEBVRE,
Gérant,
81 rue St-Jacques,
Montréal.

Téléphone 2876.

La Loterie de la Province de Québec, deux tirages par mois. Prochain tirage le 5 Aout.

DYSPEPSIE guérie radicalement, ainsi que l'anémie, les débilités générales, les maladies de la peau, les maladies nerveuses, les maladies secrètes, les maladies de la vessie, les rétentions d'urines, les pertes blanches, les maladies de la matrice, cette triste affection qui fane et ruine en quelques années la santé de tant de jeunes filles et femmes. Consultations gratuites.

Toute correspondance recevra réponse sous le plus court délai.

Z. Brabant, herboriste, ancien élève du savant Dr J. A. Crevier, 198 carré Chaboillez, en face de la station de pompe, Montréal.

PASTILLES PENNY ROYAL

Le remède recommandé par un médecin qui a 20 années d'expérience dans le traitement des maladies des femmes. Ce remède tert mensuellement à plus de 10,000 femmes, jeunes mariées ou autres. Garanti certain, toujours efficace, ne prenez aucune substitution de ces Pastilles. Vous les trouverez chez votre pharmacien, $1 la boîte. Empaquetée en parfait ordre par la Eureka Chemical Co., Detroit, Mich. — S. E. McGale, 2122, rue Notre-Dame, Montréal.

—Suivez toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames: Vu son usage universel, seulement $1.5 la bouteille, y compris une boîte d'Onguent.

Nous avons toujours en main la préparation pour teindre la barbe et redonner aux cheveux leur couleur naturelle, sans nuire la tête, et une autre pour les cors et le mal de dent. Nous avons de plus la purgation de poumons qui chasse la bile et donne au sang une grande pureté, extirpe toute espèce de vers radicalement. Elle est infaillible et peut être prise en toute saison. Lire les certificats qui paraissent les mercredis et samedis dans une autre colonne. Mme Vve R. DESNARAIS et LACROIX, FILS, 1265 rue Mignonne, Coin de la rue Ste-Elizabeth. 18-jno

HENRY BIRKS & CIE

—BIJOUTIERS—

vous invitent à examiner leur splendide étalage de nouveaux articles de choix pour

Cadeaux de noces, etc., montres de belle qualité, beaux bijoux, articles en argent plaqué, belles chaines, coutellerie artistique en métal, etc

235 ET 237 RUE ST-JACQUES

Il était une fillette
Qui avait moche fillette,
Entre deux,
Grands yeux bleus
A son gre, elle était bonne,
Bonne, bien plus que personne;
Quand, d'avis elle changeait,
Elle était mauvaise à souhait.

IL EN EST AINSI DES CIGARES, MAIS —NON PAS DU—

—DE—

L. O. GROTHE & CIE

21 et 23 RUE ST-PIERRE

Qui sont reconnus Bons, Très Bons, par tous ceux qui les essaient. Faites-en autant et soyez convaincus.

Un Chapeau de Soie pour tous ceux qui fument le CIGARE PLUG HAT 219-jno

THE INGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUAGES
MONTREAL BRANCH 207 ST JAMES ST

BIERE ET PORTER

DE

LABATT (Londres)

Recommandés par les MÉDECINS et autres comme étant le MEILLEUR TONIQUE et BREUVAGE en usage.

VICTORIA BOTTLING CO. 20 et 26 Rue St-Dizier
SEULS AGENTS MONTRÉAL
—jno

Jolies Charettes de route, légères, $20. Jolis Buggies, Couverts, bonne qualité, $80.00.

Argent comptant ou draft accepté

Toutes autres sortes de voitures, prix proportionnellement bas, grand choix: Gladstone, Parnell, Mikado, Phaetons, Surries, Bameers, Empire, McLaughlins, Brewster, etc., etc., etc. Aussi expresses et voitures pesantes de toutes sortes.

R. J. LATIMER, 66 RUE DU COLLEGE, Commerçant en gros de voitures et d'instruments aratoires. 1 M V

Eau de Mélisse des Carmes BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS — *14, Rue de l'Abbaye, 14* — PARIS

EAU DES CARMES TRANSFÉRÉE 14 RUE DE L'ABBAYE PARIS RUE TARANNE N° 14

CONTRE: Apoplexie, Choléra, Indigestions, Fièvre, Mal de Mer, Vapeurs, Défaillances, Jaune

Voir le Prospectus dans lequel chaque Flacon doit être enveloppé.

exiger l'étiquette blanche et notre nom doivent porter les flacons de toute dimension.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PHARMACIES DU *Monde entier.*

Se méfier DE LA Contrefaçon et exiger la Signature de *Boyer*

VIN DE VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique *le plus énergique que doivent employer les Convalescents les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.*

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX

Composé *des Substances absolument indispensables à la formation et au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.*

Le VIN DE VIAL est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amaigrissement, d'Epuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés. — *Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.*

Dépôts à *Montréal:* LAVIOLETTE & NELSON et dans toutes les Pharm^ies et Drogueries

10,000 COUTEAUX DE POCHE

VALANT de 50c a $1.00

RÉDUITS A

25c CHACUN

—•—

F. E. PHELAN

2331 rue Ste-Catherine

215—11

VOITURES

MASSEY, 66 RUE McGILL

194—M V S—jno

Elixir Resineux Pectoral

MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de **medecins distingués** attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant:

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Proprietaire
Joliette, P. Q., Canada.

DEUXIEME EDITION

L'une des plus grandes manufactures de chaussures du Massachusetts, celle de James Mitchell, d'Haverhill, vient de suspendre ses opérations pour trois mois. Six cents ouvriers se trouvent par ce fait jetés sur le pavé.

Un médecin allemand de Dusseldorf, dans un mémoire communiqué à l'Académie de médecine de Berlin, soutient que la lymphe du Dr Koch a produit la guérison complète dans quarante cas sur cent.

REVUE DE LA SEMAINE

Montréal, 31 juillet 1891.

Fort peu de chose à noter dans le commerce général de cette semaine, sinon une activité soutenue dans le commerce des épiceries, un peu de mieux dans celui des marchandises sèches ; et un calme relatif dans les autres branches.

Les rapports qui nous arrivent de la campagne sur l'état actuel de la récolte sont tous très encourageants. Tant mieux. Il était temps que cela arrive, car le pays allait bientôt cotoyer la misère.

GRAINS ET FARINES

Les cargaisons de blé en arrivage sont cotées très fermes sur les marchés anglais. Il n'y a pas de cotes sur le blé-d'inde : à Liverpool les poids du Canada sont marqués à 6s 5d. En général les valeurs en grains et en farine y sont tenues fermes.

A Chicago la cote du blé est ferme à 90⅞c juillet, 88⅞c août, et 88c septembre ; le blé-d'inde y est côté à 64⅞c juillet, 66⅞c septembre ; l'avoine 30⅞c juillet, 29c août, 28⅞c septembre.

Des récentes nouvelles du Dakota informent qu'on y est en pleine récolte et que le rendement du blé, du seigle, de l'avoine, de l'orge et des pommes de terre est le plus considérable que l'on connaisse.

Le marché aux grains de Montréal continue d'être sans animation ou à peu près. A cause du ton ferme du blé d'Inde dans l'Ouest, le cote de ce grain sur notre marché s'est élevée à 75c et 80c ferme, droits payés par 56 lbs. La situation de l'avoine, comparée à la semaine dernière ne s'est guère modifiée, la cote, même aujourd'hui, paraît un peu plus facile entre 50 et 54c. Le blé, l'orge et le sarrazin sont stationnaires. Les pois ont une tendance à monter ; nous les cotons aujourd'hui fermes 90c à 94c ferme par 66 lbs. Il n'y a pas encore de demande prononcée pour l'exportation.

Le mouvement des farines est d'une nature locale assez bonne. Ce n'est pas encore le temps actif. Il n'y a pas de recherches pour l'exportation qui vaillent la peine d'une mention spéciale, bien qu'il serait raisonnable de croire que vû la hausse relative des grains sur le marché, quelques demandes pourraient être faites. Nous cotons la Patente d'hiver $5.25 à $5.50 ; do du printemps, $5.50 ; Straight Roller, $4.95 à $5.05 ; superfine, $4 à $4.25 ; à boulanger $5.25 ; farine d'avoine, $2.85 à $3 ; do de maïs, $1.65 ; Son à la tonne $15.50 à $17, moulée $20 à $30 suivant les qualités ; grû $22 à $26. Les farines préparées sont sans changement.

PROVISIONS

Le prix des lards sur le marché de Liverpool est ferme à l'exception du saindoux qui a le ton un peu plus facile. La dernière cote fait le lard 53s, le saindoux 32s 9d., le bacon 35s à 35s 6d et le suif 25s 9d.

Le marché de Chicago paraît un peu indécis. Le lard y fait $11.45 et le saindoux $6.70.

A Montréal on note quelques affaires en jobs dans les lards. Les prix ont un peu raidi. Nous cotons aujourd'hui le lard canadien Short cut à $17.50 et le Heavy Western Pork à $16.50. Les jambons, marque Laing, font 11½c la lb.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre—Certains légers indices font croire que les fabricants seraient disposés à quelques concessions ; néanmoins le marché est ferme. On note peu d'affaires dans le moment. Nous cotons cette semaine les crêmeries 18c à 19c, les Cantons de l'Est, fins, 17c à 18c, les Morrisburg 16c à 17c, les beurres de l'Ouest 14c à 15c et les vieux beurres 10c à 12c faible.

Fromage — Le mouvement du marché aux fromage n'est pas encore très prononcé et les valeurs ne sont pas encore bien définies. Les offres qui viennent d'Angleterre ne rencontrent pas les vues du commerce d'ici ; les fabricants ne veulent pas céder du terrain et tiennent à leur prix ; aussi les affaires sont-elles un peu molles dans ce produit. Le fromage colorié tient à 8½c à 9c. et le fromage blanc fait en moyenne 8½c. A Liverpool, le fromage est coté à 44s, les fromages moyens sont cotés ici à 8½c 8¾c. A Belleville, Ont., ces jours derniers, 4650 boîtes, de la première quinzaine de juillet, ont été offertes ; les fabricants ont tenu à avoir 9c. Pas de transactions notées à ce prix. Mardi dernier à Ingersoll 2725 boîtes ont été offertes ; le fromage blanc y a réalisé 8 9|16 à 8½c et le colorié à 8 13|16 à 8¾c ; 500 boîtes environ ont été achetées.

Foin—On voit un peu de foin sur le marché de ce temps-ci, et ce qui en arrive est assez vite enlevé. On cote le foin pressé No 1 $10 à $11 la tonne. Le No 2 $9 à $10. Le foin au cent bottes vaut $9 à $11. La paille est restée stationnaire.

Œufs—La demande des œufs, qui arrivent en quantités raisonnables, est assez bonne. Le prix en varie de 12½c à 13c la douzaine.

EPICERIES

Commerce bien soutenu, ventes considérables et collections très passables ; telle est la note actuelle de cette branche de commerce. Dans les articles d'assortiment général, les prix sont stationnaires. Une nouvelle marque d'allumettes "Indépendant," est offert sur le marché $3.65.

Dans les sucres, on note que les raffineries éprouvent encore de la difficulté à satisfaire à la demande courante bien qu'elles fonctionnent jour et nuit. Elles espèrent cependant arriver bientôt à reprendre le dessus.

CUIRS, PEAUX

En fait, le commerce des cuirs chôme de ce temps-ci, les valeurs n'ont aucune tendance à rencontrer et les prix sont généralement abordable avec une demande modeste.

Le commerce des peaux vertes, lui aussi, est tranquille et nous cotons encore cette semaine les Nos. 1, 2 et 3 à 5½c, 4½c et 3½c respectivement.

A Chicago, le marché aux peaux est assez animé de ce temps-ci pour les affaires en peaux de bœuf et de vaches. Les arrivages y sont assez amples et enlevés assez rapidement ; les peaux de bœuf natif 60 lbs et plus y sont stables à 9½c, les peaux moins pesantes y font 8½c à 8¾c. Les peaux de vaches No 1, 55 lbs et plus sont quelque peu en hausse ; 8½c ont été offertes ces jours derniers. Les peaux de vaches moins pesantes y sont prises à 6½c à 7½c.

—*Moniteur du Commerce.*

En l'honneur des Français

QUÉBEC, 31—L'honorable Charles Langelier a reçu hier soir à sa résidence d'été, à Saint-Laurent, île d'Orléans, les officiers de la frégate française. Musique, feu d'artifice et rafraîchissements et, naturellement beaucoup de plaisir. La foule des curieux était considérable à l'île.

Les officiers français se sont déclarés enchantés de la réception.

L'honorable Charles Langelier a fait cadeau à l'amiral de la collection complète des ouvrages canadiens-français.

La démission du secrétaire Noble

NEW-YORK, 31—Une dépêche de Washington dit que la démission du secrétaire Noble est parvenue au président Harrison, qui ne l'a accepté qu'avec regrets.

La révolte au Chili

COQUIMBO, Chili, 31—Les forces du gouvernement ont été augmentées par l'arrivée de 2,000 hommes envoyés de Valparaiso par le président Balmacéda. Ce dernier ne néglige rien pour renforcir ses troupes et les insurgés auront fort à faire pour s'emparer de Coquimbo.

Les arguments de Suzanne

Le vieux proverbe qui dit : "Ce que femme veut, Dieu le veut," a-t-il toujours son application, ou bien ne doit-il son origine qu'à une imagination un peu trop vive ? Chose certaine, c'est que la femme sait tellement bien s'y prendre, que peu d'hommes peuvent s'opposer à sa volonté. La femme aimée, si elle est intelligente, peut gouverner le monde ; ses désirs sont des ordres, et sa volonté ne connaît pas les obstacles. D'où cela vient-il ? Peut-être est-ce un don de Dieu, peut-être est-ce un charme tout particulier que la nature lui a accordé ? Nul ne le sait. Petite fille, elle sait déjà nous captiver par sa gentillesse, et femme, elle nous subjugue par l'admiration qu'elle suscite. LE SAMEDI de cette semaine a une très bonne illustration du pouvoir et du charme qu'exerce la femme. "Les arguments de Suzanne", sont vraiment les vrais arguments. Abonnez-vous à cet intéressant journal, ce n'est que deux piastres et demie par année, et il saura toujours vous plaire par sa bonne littérature, ses gravures artistiques et ses réparties fines. Le numéro se vend cinq centins dans tous les dépôts. Pour toute information, s'adresser à Poirier, Bessette et Neville, 516 rue Craig.

Parc Sohmer

Ce soir, vendredi 31 juillet

PROGRAMME

1 Marche—Venise.....Sanitico
2 Ouverture—Martha.....Flotow
3 Valse—Les rendez-vous.....Waldteufel
4 Selection—Motifs d'Offenbach....Bosquit
5 Polka—Le moulin dans la forêt...Eclenbery
6 Chansonnettes—
Le jugement dernier
Le petit chien de Véronique
Parodie de la Mascotte
M. Louis Vérande
Intermède 10 minutes
7 Mazurka—Les Patineuses.....Vangael
8 Chant—Duos
Delaur et DeBrimont
9 Danse—La Sabotière
Mlle Rossi et signor d'Allessandri
10 Duncan—Le célèbre ventriloque.

ATTAQUES D'EPILEPSIE.—Toutes les attaques d'épilepsie arrêtées gratis par le grand restaurateur des nerfs du Dr Kline. Pas d'attaque après le premier jour d'usage. Guérisons merveilleuses. Traité et bouteille de $2 gratis aux épileptiques. Ecrivez au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Penn. 121—1 M V—Qsi

Un prince Japonais

Le "Prince Japonais" avec une troupe de 8 Japonais et Japonaises du Crystal Palace de Londres a été engagée pour le pique-nique de la Société des Artisans, qui aura lieu les 2 et 4 août au Parc Sohmer, c'est une troupe complète d'acrobates, jongleurs, équilibristes, marcheur sur le fil de fer, trapèze et une foule de nouveaux tours qui n'ont jamais été vus à Montréal, l'admission ne sera que de 10 cts, matinée à 3 hrs. et le soir à 8 heures. 221—6

GEMISSEZ, SUEZ, GROGNEZ

Peut-on attendre autre chose de l'ancien système pour cirer les souliers ? Essayez le nouveau moyen et employez le cirage Acme de Wolff, et ce sale ouvrage deviendra un plaisir propre. Le

Wolff's ACME Blacking

N'EXIGE PAS DE AROSSE

Demandez le PIK-RON qui
Peindra les meubles vieux et nouveaux
Peindra le verre et la porcelaine — Vert en même temps
Peindra les articles de cerblanc
Peindra vos vieux paniers
Peindra la voiture de bébé

PIK-RON

Vendu partout.
A. L. ANDERSON & Cie, agents généraux pour le Canada, 138 rue King Ouest, Toronto, Ont.

Ne manquez pas d'assister au concert spécial par la bande l'Harmonie sur l'île Ste-Hélène, samedi et dimanche. 225 1

Par MARCOTTE FRERES

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

A. GABOURY,
MONTREAL.

Les soussignés vendront par encan, en lots, au No 139 rue Visitation, Montréal,

Mardi, 4 Aout 1891, à 10 hrs

L'actif de la succession comme suit :

22 piles de bois de sciage, portes et chassis, bois à plancher, ardoise à couverture, coffre-fort Chapleau, 2 chevaux, voitures et harnais, etc. $2306.57
Dettes de livres d'après liste 2885.94
$5192.51

L'inventaire est à notre bureau.
Pour autres informations s'adresser

KENT & TURCOTTE,
7 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
29,30,31,3

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

LOUIS LECOMPTE
Marchand de Chaussures, Montréal,
failli.

Les soussignés vendront par encan public, à leurs salles, No 95 rue St Jacques,

Mardi, le 4 Aout 1891, a 11 hrs a.m.

l'actif de la faillite comme suit :

Stock consistant en bottes et souliers de bœuf et autres sortes de chaussures, inflaines, etc $410 83
Garnitures du magasin 25 00
Dettes de Livres 12 00
$447 83

Le magasin No 21 Place Jacques-Cartier restera ouvert jusqu'au jour de la vente pour l'inspection du stock.

F. BERTRAND,
Commissaire,
Bureau de Duclos et Bertrand,
No 1308 Notre-Dame.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 225—3

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de Roth Lauzon, failli, Ste Cunégonde, Samedi le 1er août, à 10 hrs de l'avant-midi, au No 352 rue Notre-Dame, Ste Cunégonde, seront vendus par encan public, licence d'hôtel, 3 fournaises, 2 pompes à bière, des lampes, des cadres, refrigérateur, etc., et la balance du loyer au 1er mai 1892. Bonne localité. Pour plus de détails s'adresser à

L. G. G. BELIVEAU, Curateur,
189 rue St Jacques.

MARCOTTE BROS,
Encanteurs. 22,27,31

COLONIAL

HOUSE

Carré Philippe, ... Montréal

30 juillet 1891.

Les étrangers toujours bienvenus—Nous sommes fiers de notre magasin, et nous aimons que les voyageurs le visitent. Il y a des entrepôts de marchandises sèches des plus grandes dimensions dans le monde, mais toutes réserves faites, vous reconnaîtrez que nous n'avons rien épargné pour faire de la Colonial House une des meilleures du genre.

Magasin ouvert jusqu'à 6 hrs p.m.

Habits pour hommes et garçons—Quelques mots sur ce sujet. Nous ne vendons pas d'habits tout faits pour hommes. Nous avons deux tailleurs de première classe et nos prix pour les habits faits à ordre sont très raisonnables. Notre commerce d'habits pour adultes est différent : Nous avons en main un stock très varié de vêtements tout faits, et nous pouvons vous vendre de ces habits qui auront une bonne coupe pour les enfants.

Rez-de-chaussée.

Quant aux modes—Le retard de la saison amène naturellement une réduction dans les prix. Les bonnets se vendent exactement pour la moitié du prix régulier, et il y a un escompte de 20 pour cent sur tous les articles de mode garnis de toutes sortes et un percentage additionnel de cinq pour cent sur les achats faits au comptant.

Samedi le 1er Aout—Cette modiste prend la direction de ce département—Elle s'y connaît.

2me étage, prenez l'ascenseur.

Les Jarres à conserves, dessus en métal sont ordinairement en verre ayant une teinte verte ; les nôtres sont en verre blanc.

Les fruits ont une belle apparence dans ces dernières. Chopines $1.40 la douzaine. Pintes $1.90 la douzaine.

Second étage.

On ne devrait pas oublier notre département de commandes par la malle, cette saison.

Rappelez-vous que vous pouvez magasiner aussi bien par lettre qu'en personne.

Henry Morgan & Cie

Par KIMBALL et ASHMAN

Aux Propriétaires d'Ecuries de Louage et autres intéressés

Les soussignés ont reçu instruction de vendre par encan public, pour couvrir des déboursés, le stock suivant de grande valeur, consistant en : **Chevaux, Carrosses, Harnais**, etc., au

KIMBALL'S HORSE EXCHANGE
138 rue Collège, Montréal

Samedi prochain, 1er Août

à 10 hrs. a.m.

7 chevaux, 5 voitures de cochers de place, 2 buggies couverts, 2 buggies ouverts, 1 Gladstone, 1 charette de village, 1 Phaeton, 1 wagon à ressorts (Jumping seat), **5 harnais simples, 1 quantité de harnais de différents modèles, 2 Poles extra.**

Aussi, au même endroit, le stock de valeur suivant : Tom et Jerry, 2 très beaux chevaux, 7 ans ; harnais double, monté en cuivre, fait par Murphy ; très joli carrosse presque neuf, fait par Richot ; 1 paire de jolis chevaux pour carrosse, très bien dompiés et très vites ; harnais double presque neuf ; carrosse de famille couvert, presque neuf, en bon ordre ; 5 chevaux d'expresse de valeur, jeunes, sains et bons.

On peut obtenir des catalogues et tous les renseignements au sujet du stock mentionné, en s'adressant à l'endroit de la vente, le et après mercredi prochain.

KIMBALL & ASHMAN,
Encanteurs.
222—4

— ALLEZ AU —

Workman's Mammoth Cloth. House

1888 RUE NOTRE-DAME

1m EDIFICE BALMORAL

Comme Réclame

Nous offrons 75 doz. de bons Collets en toile à 5 cts chaque.

Hâtez-vous d'en profiter.

ALBERT DEMERS

338 rue St-Jacques
225—2

N. DUVAL CIE D'OPTIQUE CANADIENNE J.E. GODIN

AU No 93 RUE SAINT-JACQUES

Importateurs manufacturiers de lunettes, lorgnons, lunettes d'opera et de marine.
Seule maison de gros Canadienne-Française dans le pays. 130—v

AGENCE CANADIENNE
DE LA
Turf ◆ Commission ◆ Co.
(DE NEW-YORK)
201 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

Commissions exécutées sur toutes les pistes des Etats-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne. 214—

La loterie de la Province de Québec, deux tirages par mois. Prochain tirage, le 5 Aout.

Par JAMES STEWART & CIE

AVIS de FAILLITE

Important pour les Chapeliers et les Marchands de Fourrures. Vente d'un Fonds de Banqueroute.

In re

McLEAN, SHAW & CIE,
De Montréal, faillis.

Les soussignés ont reçu instruction, du curateur, de vendre le stock engagé dans le commerce appartenant à la Cie ci-haut, sur les premises occupées précédemment par les faillis, No 56 rue St Paul, Montréal, JEUDI le 6 août 1891, à 11 hrs. de l'avant-midi, en lots comme suit, à tant dans la piastre, d'après l'inventaire :

Lot No 1—Fourrure	$ 2685.00
Lot No 2—Chapeaux de paille.....	4702.49
Lot No 3—Chapeaux et casquettes en feutre	14225.30
Lot No 4—Chapeaux en soie	274.15
Lot No 5—Marchandises diverses, garnitures, etc	574.35
Lot No 6—Caisses et sacs vides.....	141.50
Lot No 7—Valises de com. voyageurs	145.00
Lot No 8—Formes de chapeaux et papier à envelopper.....	51.00
Lot No 9—Fixtures du magasin.....	97.53
Lot No 10—Fixtures du bureau.	213.25
Lot No 11—Loyer du magasin, jusqu'au 1er mai 1892.	

Conditions de la vente : argent comptant.

L'entrepot sera ouvert pour l'inspection du stock, chaque jour de 9 hrs a.m., à 5 hrs p.m.

JAMES STEWART & CIE
Encanteurs.

W. ALEX CALDWELL,
Curateur.

Bureau de Caldwell, Taft & Wilks,
1769 rue Notre-Dame, Montréal,
23 juillet 1891. 27 29 31 3 et 5

THES PANYONG

— ET —

PECCO DU CONGO

Les soussignés ont reçu instruction de vendre pour le bénéfice des intéressés

411 Demi-Caisses de Thé du Congo

aux entrepôts de George Sloan, 15 rue Saint Pierre.

Mercredi, le 5 Aout, à 11 a.m.

Les catalogues et échantillons seront prêts SAMEDI le 1er Août.

JAMES STEWART & CIE,
Encanteurs.
225—4

MEUBLES DE MENAGE

A la résidence

No 15 RUE SHUTER

LUNDI, LE 3 AOUT

Comprenant ; Tapis, Candélabres, Ameublements de chambre à coucher en noyer noir, Buffets, Ornements, etc.

Vente à DIX heures a.m.

JAS. STEWART & CIE,
Encanteurs.
225—2

Le Libre Echange

Le libre-échange veut dire, comparer le travail canadien à celui le moins cher du monde, y compris le travail des Chinois et celui fait aux prix les plus bas.

LE TARIF ELEVE

signifie des gages élevés, beaucoup d'ouvrage, ce qui permettra à tous les ouvriers de fumer les

CIGARES

Crême de la Crême

219—jno 1mv

ETABLIE EN 1820

THE LONDON ASSURANCE

Fonds total : $18,000,000

Risques contre le feu acceptés aux taux courants.

E. A. LILLEY,
Gérant de la succursale au Canada.

Bâtisse Waddel, à Montréal. 182—1mv

VAISSELLE

— A —

BON MARCHÉ

— CHEZ —

S. BEAUCHAMP

1239 RUE NOTRE-DAME

SET A DINER, valant $10 pour $8.
SET A DEJEUNER, valant $3 pour $2.
SET A L'MONADE, valant $2 pour $1.50.
LAMPES SUSPENDUES, valent $3 pour $2
12 doz. de COUTEAUX et FOURCHETTES valant $1.50 la doz. vendues pour $1.
15 doz. de TASSE de FANTAISIE à prix réduits.
ALBUM valant $1 pour 50c.
LAMPES SUR PIED valant 30c pour 18c.
20 doz. D'ASSIETTES à 4c la pièce.

Les meilleurs Thés et Cafés se trouvent toujours chez

S. BEAUCHAMP

1239 rue Notre-Dame 225—1

ADALBERT :-: SAUVREAU

Pharmacien-Chimiste

513 Rue St-Jacques, Montréal

Près de la Gare du Grand Tronc
224—mjs

ON DEMANDE

— A —

ACHETER des STOCKS

— DE —

MARCHANDISES

Meubles, etc., etc., ou bien nous avancerons de l'argent sur ces mêmes effets. S'adresser au No 208 RUE McGILL. 222—5

VIN

BI-DIGESTIF DE

CHASSAING

DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE L'APPETIT
DES FORCES, etc.

PARIS, 8, AVENUE Victoria, 8, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

Au Feu! Au Feu!

VAISSELLE ENDOMMAGEE

Par l'Eau et la Fumée

La balance du stock doit être vendue d'ici à la fin de la semaine

Et un lot de THE et CAFE, COUTEAUX et FERBLANTERIE vendue presque pour rien pour faire place pour les réparations du magasin chez

EDMOND CLERMONT

1071 Notre-Dame

223—3 Bâtisse renforcée.

— ALLEZ AU —

Workman's Mammoth Cloth. House

1888 RUE NOTRE-DAME

1m EDIFICE BALMORAL

PHAETONS

MASSEY, 66 RUE McGILL

194—M V S—jno

$50,000 A PRETER sur hypothèque, sur propriétés au centre de la cité, (Pas moins de $500 à la fois). Ces fonds sont entre les mains d'un particulier, non d'une société. S'adresser à

A. BOUCHARD, L.L.B.,
Notaire.
Tél. Bell 2815 — 25 rue St Jacques.
1a

A VENDRE—$15,500 seulement ! Pour cette propriété de 16 logements, située à l'entrée de la rue Ste Elisabeth et donnant $1950 de loyer par an. S'adresser à

A. BOUCHARD, L. L. B.,
Notaire,
No 25 rue St Jacques.
Téléphone Bell 2815. 1a

H. A. MILLER

Peintre de maisons, d'enseignes et de rideaux, tapisser et décorateur, dorour, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE

211

Magasin à Louer

Le magasin portant le No 69 rue St Jacques, autrefois occupé par les bureaux de

LA PRESSE

Possession immédiate

S'ADRESSER A

T. BERTHIAUME

Bureau de LA PRESSE

214—jno

LE SIROP DE REGNAULD est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnauld suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans ébranlement ni perte d'appétit.

Fabrication, Maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Pharm.

En vente à Montréal, chez Fabre et Gravel Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

SCOTCH WHISKY.

"GREENLEES BROTHERS,
Glasgow & London.

GOUTEZ ET COMPAREZ

— LE —

Fameux Whiskey Ecossais

DES MILITAIRES

Cette marque est recommandée par les meilleurs médecins d'Europe comme étant un whiskey vieux et pur.

LAWRENCE A. WILSON & CIE

SEULS AGENTS

207 MONTREAL.

AUX DAMES

GRATIS, jusqu'à nouvel ordre

Une modiste qui a inventé un nouveau système pour faire des robes a ouvert une école de couture au No 229A rue Ste Catherine, succursale de son établissement de Boston et New-York. Dans cette école, des dames apprennent à couper, façonner, garnir et draper dans tous les genres. Robes de bal, de réception et de soirée. Le système entier enseigné par l'inventeur du meilleur système de robes de l'univers. Chaque ménagère peut épargner des centaines de dollars. N'hésitez pas un instant. Il ne vous coûtera rien de visiter son fameux système. Robes taillées en 3 minutes. Aussi une chance exceptionnelle pour quelques dames d'entrer dans un commerce lucratif et de gagner de $5 à $10 par jour. Mères, c'est maintenant le temps de faire apprendre à vos filles un travail payant. MLLE J. PENLEY, 229A Ste Catherine, Montréal. Le grand rival de taillage le plus populaire inventé jusqu'ici. Ouvert le soir aussi. 217—jno

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion pour Visiter les

RECOLTES du NORD-OUEST

Des billets aller et retour seront émis de toutes les gares des chemins de fer Canada Atlantic, Grand Tronc et Pacifique Canadien dans les provinces d'Ontario et Québec, comme ci-dessous ; pour

Deloraine	$28	Regina	$30
Methven	28	Moose Jaw	30
Hartney	28	Yorkton	30
Binscarth	28	Prince Albert	35
Moosomin	28	Calgary	35

Billets émis

11 août bon pour revenir jusqu'au	20 Sept.	1
18 " " "	27 Sept.	3
1 Sept. " "	11 Oct.	9
		1

Excursion d'Employés de Fermes

Les billets pour aller seront vendus aux employés de fermes

Le 4 août, 1891, à n'importe quel point de Winnipeg, Manitoba ou de l'Ouest pour $15.

Des billets pour revenir seront émis sur certificat au point du départ pour $13.

Pour détails, s'adresser à n'importe quel agent des chemins de fer canadiens.

Bureaux des billets du chemin de fer Pacifique Canadien, à Montréal :

266 St-Jacques, et aux gares.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

1891 — ARRANGEMENTS D'ÉTÉ — 1891

A partir du 27 JUIN 1891, les trains express de passagers quotidiens circuleront chaque jour (les dimanches exceptés) comme suit :

Départ de Montréal, à la gare Bonaventure, par le chemin de fer du Grand Tronc..... 8.00 22.15
Départ de Lévis 14.30 7.25
Arrivant à la Rivière du Loup..... 17.20 11.50
do Trois Pistoles..... 19.27 12.57
do Rimouski..... 19.57 14.10
do Petit Metis..... 20.52 15.43
do Campbellton..... 23.50 18.45
do Dalhousie..... 1.10 19.45
do Bathurst..... 1.40
do Newcastle..... 2.50
do Moncton..... 5.00
do Saint-Jean..... 8.30
do Halifax..... 11.30

Les wagons dortoirs, buffets et tous les autres wagons du train-express rapide qui part de Montréal chaque jour (dimanche excepté) à 8.00 heures se rendent directement jusqu'à Halifax sans transfert, en vingt-huit heures et trente-cinq minutes.

Les wagons du chemin de fer intercolonial entre Montréal et Halifax sont éclairés par électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Les wagons dortoirs buffets et tous les autres chars du train partant de Montréal à 22.15, chaque jour (les dimanches exceptés), se rendent directement à Dalhousie.

Tous les trains circulent d'après le temps moyen de l'Est.

Des billets, aller et retour peuvent être obtenus, pour faire le trajet sur chemins de fer ou bateaux à toutes les endroits du bas du fleuve St Laurent et des Provinces Maritimes.

Pour les billets de passage et toutes les informations en rapport avec le prix des passages, le taux du fret et les arrangements des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent du fret et des passagers de l'Est, 135 rue St-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 17 JUIN 1891. —1a

A LOUER

Cottage semi-détaché, No 4 Avenue Tara Hall ; blanchi dernièrement et en parfait ordre. Fournaise à eau chaude, etc. S'adresser au No

1763 RUE NOTRE-DAME

La loterie de la Province de Québec, deux tirages par mois. Prochain tirage, le 5 Aout.

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, bien éclairés et chauffés à la vapeur, situés au-dessus des ateliers de LA PRESSE, sur le même étage que les bureaux de l'association des Entrepreneurs, No 71A rue St-Jacques. Ils peuvent servir de bureaux pour avocats, architectes, etc., ou salles d'échantillons. S'adresser à

T. BERTHIAUME
No 71 RUE SAINTJACQUES
55—jno

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE · CHLOROSE
LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe incontestablement dans l'économie sans occasionner de troubles, il régénère et rééquilibre le sang et lui rend la vigueur nécessaire.

Se défier des Imitations et Contrefaçons, exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge sur chaque flacon.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

ARRIVAGES

Nous commençons á recevoir notre importation d'automne, et comme il nous reste un surplus de marchandises d'été, nous avons résolu de les vendre á des prix excessivement réduits.

D'ici á la fin de la saison une quantité énorme de marchandises seront VENDUES A MOITIE PRIX.

Les Parasols seront vendus à 50c dans la piastre,
Les Demi-Parapluies seront vendus à 50c dans la piastre,
Les Gants et Menottes seront vendues à 50c dans la piastre.
Les Indiennes Françaises seront vendues à 50c dans la piastre,
Les Blouses pour Dames seront vendues à 50c dans la piastre,
Les Flanellettes pour Blouses seront vendues à 50c dans la piastre,
Les Broderies pour Robes seront vendues à 50c dans la piastre.

UN SEUL PRIX

DUPUIS ◆ FRERES

Coin des rues Ste-Catherine et St-André, Montréal

EXTRA

Température

(Probabilités pour les prochaines 24 heures.)

TORONTO, 31, 11 hrs. a. m.—Vents du Sud-Ouest; temps beau stationnaire et température un peu plus basse.

LE SCANDALE McGREEVY

(De notre correspondant particulier)

Sous-comité du comité des Privilèges et Elections

31 juillet.

M. Thomas McGreevy a comparu devant le sous-comité des Privilèges et Elections hier matin, et a été examiné au sujet de ses livres et papiers. Il en a très peu. Il a déclaré au comité qu'il n'avait pas tenu de livres réguliers depuis quelques années. Au sujet de ses lettres il dit qu'elles ont été volées.

Q—Où gardiez-vous vos lettres?

R—Lorsque j'étais à Ottawa, je les gardais dans la chambre que j'habitais chez Sir Hector Langevin.

Q—Les laissiez-vous sur une table à la voirie?

R—Non je les tenais dans un tiroir.

Q—Qui avait accès dans cette chambre?

R—Seulement Sir Hector.

Q—Vous ne l'accusez pas d'avoir pris vos lettres?

R—Oh! non.

Q—Qui les a prises alors?

R—A la fin de chaque session je les envoyais à Québec, et mon frère y avait accès.

Q—Avez vous reçu des lettres de Sir Hector?

R—Oui, souvent.

Q—En avez-vous à soumettre au comité?

R—Non. Je les ai détruites.

Q—Pourquoi les avez-vous détruites?

R—Parce que je ne voulais pas les rendre publiques.

Q—Et vous jurez que vous n'avez pas en votre possession de lettre de Sir Hector Langevin?

R—Je n'en ai pas.

Et la séance du sous-comité a été levée.

Comité des privilèges et élections

Séance d'hier après-midi

OTTAWA, 31.

M. Geoffrion continue le contre-examen de M. Rob. H. McGreevy. Le témoin dit que l'entrée de $1,000 dans son diary à la date du 18 mai 1885, se rapporte à un paiement qu'il a fait à Thomas McGreevy pour Ottawa, c'est-à-dire pour Sir Hector Langevin et Thomas lui avait demandé cette somme pour Sir Hector et il la lui a donnée.

En réponse à M. Amyot, le témoin dit qu'il a donné bonne et valable considération à M. O. E. Murphy pour le billet de $400,000.

Le président donne lecture d'une lettre de sir Hector en réponse à la demande à lui faite de fournir au comité certains télégrammes de M. Trutch, envoyés de la Colombie Britannique à Ottawa, ainsi que la lettre que M. P. V. Valin dit avoir signée à la résidence du ministre des travaux publics, avant les dernières élections fédérales. Dans cette lettre sir Hector dit qu'il a donné instruction à son député-ministre de faire la recherche de tels télégrammes; si ce sont des télégrammes officiels ils doivent être parmi les papiers du département; si ce sont des télégrammes privés, sir Hector dit qu'il n'a pas habitude de conserver ses télégrammes.

Quant à la lettre signée par M. P. V. Valin, sir Hector dit qu'il a chargé sir John Thompson de faire une déclaration en son nom au comité demain à ce sujet.

M. R. R. Dobell donne sa déposition.

Examiné par M. Henry, le témoin fait l'historique de la commission du havre de Québec.

Ce n'est qu'en 1885 que le témoin a appris par M. Owen Murphy (pas O. E. Murphy) que Robert McGreevy était associé avec Larkin et Connolly. A une séance de la commission le témoin annonça à Thomas McGreevy ce qu'il avait appris au sujet de son frère, mais Thomas se fâcha et nia la chose avec beaucoup de force. Le témoin accepta les protestations de M. McGreevy et n'a connu que l'automne dernier que Robert était intéressé dans les contrats de la commission du havre.

Le témoin dit qu'il a souvent protesté au sein de la commission contre le fait de jeter dans la rivière la terre retirée du fonds du bassin, et protesté aussi parce que la dépense pour le dragage dépassait la somme de $100,000. En 1886, 1887 et 1888, la commission a passé des résolutions obligeant les entrepreneurs à déposer la terre sur la jetée, mais ces décisions n'étaient pas obéies. La majorité des commissaires donnaient presque toujours subséquemment permission aux entrepreneurs de désobéir aux ordres donnés par le bureau des commissaires.

En réponse à M. Amyot, le témoin dit que la majorité des commissaires était nommée par le gouvernement et les contrats étaient virtuellement accordés par le gouvernement d'Ottawa qui passait l'ordre en conseil autorisant la commission du havre à accorder les contrats.

En réponse à M. Ouimet, le témoin dit que M. Thomas McGreevy a aujourd'hui très peu d'influence dans Québec-Ouest.

M. Joseph Lachance est examiné par M. Osler. Il dit qu'il a pris part à l'élection des Trois-Rivières et est allé enrégistrer son vote à cette élection. Il avait de l'argent pour faire son voyage, mais cet argent lui appartenait et était bien loin de s'élever à la somme de $5,000. Il n'est pas vrai qu'il soit allé porter $5,000 ou toute autre somme à Trois-Rivières, et il n'a jamais reçu telle somme ou aucune autre d'aucun des membres de la société Larkin et Connolly ou de Laforce Langevin en rapport avec cette élection.

Et la séance est levée.

Séance de ce matin

Ottawa, 31.

A l'ouverture de la séance, ce matin, le président s'est plaint que la séance du sous-comité hier ait été rendue publique. Ce comité siège à huis clos et la presse ne doit pas en publier les compte-rendus.

Sir John Thompson dit que sir Hector Langevin désirerait produire lui-même, seulement lorsqu'il sera examiné, la lettre signée par M. P. V. Valin, au lieu de la fournir au comité maintenant.

M. H. F. Perley fut le premier témoin appelé. Il produit son livre de lettres et copies des rapports qu'il a faits aux commissaires du havre.

M. Tarte demande si le témoin peut lui obtenir du département des travaux publics les lettres qui manquent dans la correspondance entre les ingénieurs du gouvernement à la Colombie Anglaise et le département des travaux publics. M. Perley dit qu'il n'a plus le droit d'entrer dans les bureaux du département des travaux publics.

M. Osler demande au témoin de dire s'il connaît un rapport qu'il aurait fait à la commission du havre de Québec qui justifierait l'explication donnée par M. Robert McGreevy, hier, au sujet de l'entrée dans son memorandum "Added by Boyd 160,000 verges." M. Perley dit qu'il n'a jamais fait de rapport de cette sorte. Tous ses rapports à la commission sont produits parmi les documents de la commission du havre.

M. Perley est ensuite examiné au sujet des calculs des soumissions du Cross wall par M. Boyd. Il dit qu'il n'a pas vérifié.

M. Davies—Sur quels faits basez-vous l'opinion que vous aviez soumise au ministre des travaux publics dans votre lettre du 26 mai 1883, que la soumission Gallager était trop basse et que permission lui soit donnée de la retirer. Avez-vous fait des calculs précédemment du coût des travaux?

R—Non. Je dois avoir basé mon opinion sur un rapport verbal de M. Boyd.

Q—Et vous vous contentiez d'une simple conversation avec M. Boyd pour conseiller au ministre des travaux publics une action qui faisait perdre une centaine de mille piastres au pays?

M. Perley paraît chercher sa réponse, pâlit et tombe sans force sur son siège. On lui donne de l'eau, il reprend ses sens, et dit: je n'ai pas porté plus d'intérêt à ces soumissions qu'à aucune autre dans le département. Les questions de détail étaient laissées à M. Boyd et je dois en porter la responsabilité.

M. Osler demande au témoin d'examiner les additions faites par M. Boyd mais M. Perley subit une nouvelle faiblesse et le comité lui permet de se retirer.

M. S. Peters, de Québec, est ensuite appelé par M. Geoffrion. Le témoin donne lecture d'une lettre à lui adressée par sir Hector Langevin. La lettre se lit comme suit:

"Public works Department—Ottawa, 7 june 1882. Dear Mr. Peters. You promised to do something about elections. Will you kindly do it today. Yours. Hector L. Langevin".

En réponse à cette lettre le témoin dit qu'il a envoyé un chèque de $1,000 à Sir Hector Langevin. Il dit qu'il était entrepreneur public dans le temps et venait de terminer un contrat avec la Commission du Hâvre de Québec. Son compte n'était pas encore reglé. Il ne l'est pas encore aujourd'hui, et il y a une poursuite pour $170,000 devant la Cour Suprême.

En réponse à M. Davies, le témoin dit qu'il a reçu en 1880, une lettre de M. C. H. Carrier, secrétaire du comité des souscriptions à Sir Hector Langevin, il n'a pas repondu tout de suite à cette lettre et n'ayant pas entendu reparler par la suite de cette souscription il a cru que le projet était abandonné.

Le document suivant est la copie fournie au comité par H. V. Noël, de la Banque de Québec. M. Noël était le trésorier du comité.

Les sommes souscrites étaient portées à un compte ouvert par le comité en 1880 à la Banque de Québec en faveur de Sir Hector Langevin. La souscription a duré trois ans et demi, depuis avril 1880 jusqu'à novembre 1883.

Copie de compte, Sir Hector Langevin avec Banque Québec, Ottawa, depuis 1880 à 1883:

Cash	$ 100
Goodwin	1,000
Davis & Sons	500
Wm Smith	250
Lemoine	25
Ryan	100
Staines	25
Chanteloup	100
Allan	100
Cash	10
Cash	40
Cochrane	500
N. F. Davin	50
Oswald	50
Magee	500
Coughlin	25
Gault	25
Nelson	272
Hickson	250
Foote	100
Hogan	25
Cash	50
Macdonald	50
Cash	500
Hamilton Bros	500
Hamilton Bros	500
Schultz	500
Murray	500
Robertson	100
Armstrong	100
Graveley	100
Cash	50
Cash	50
John Rochester	200
Beemer	1,000
J. Simard	100
E. Murphy	100
Lacoste et Globensky	150
Cash	100
Langevin	1,000
Ferguson	25
Douglass	25
P. Mitchell	100
Cash	50
Cash	1,000
Dunscombe	250
Clarke	100
Woodburn	25
Fuller	100
Diggle	100
Decelles	100
Friend	25
Goodwin (again)	500
Ginty	100
H. Bulmer	100
A. W. Ogilvy	100
J. L. Beaudry	150
A. Raizé	25
Senécal	1,000
Rogers et Kelly	100
Orderdonk	500
Esmonde	50
Thibault	100
Cash	25
McMitt	30
Clark	100
Senécal et Dansereau	100
Cash	50
Sincennes et Co	50
Chapleau	100
D. O'Connor	100
Hamel	600
Robitaille	250
Foote	250
Booth	1,000
C. Martin	100
Carnes et Sons	—
Gregory	—
Beatty	25
Perrault	100
Patterson (Essex)	200
Gordon	200
Ives et Cie	250
Home	50
Dow & Son	25
J. A. Grant	50
Cash	25
Carrière	1,640
H. V. N	95
McGreevy (collected in Quebec)	1,800
Harper	10
Askwith	60
Chabot	50
Cook & Son	499
Cole A	1,100
Cash (various sums)	200
Total	$22,731

Charles McGreevy donne sa déposition. Il était présent lorsque les soumissions pour le Cross wall ont été examinées à la résidence de M. Thomas McGreevy. Etaient présents à part lui-même MM. Thomas McGreevy, Robert McGreevy et Owen Murphy, il n'a pas eu connaissance alors qu'aucun des chiffres de la soumission Murphy ait été retiré et changé. Il voit sur les soumissions qui lui sont montrées par M. Osler que les chiff es pour le ciment paraissent avoir été modifiés et sont d'une encre différente de celle du reste de la soumission mais il ne sait pas qui a fait le changement.

Il a sgi souvent comme secrétaire de M. Thomas McGreevy mais n'a jamais signé son nom sans ajouter "par C. M. G."

M. L. C. Lightfoot reçoit instruction du comité de faire la recherche dans le département des travaux publics d'une lettre qui manque dans la correspondance entre M. Trutch, Colombie Anglaise, et le département des travaux publics.

M. Geoffrion dit qu'il n'a plus maintenant que le sénateur Robitaille à examiner, et que sa cause sera finie. Le comité s'ajourne à cette après-midi.

Excursion de la Chambre de Commerce canadienne-française

La première excursion annuelle de la Chambre de commerce canadienne-française a eu lieu hier. Malgré le temps peu propice et très menaçant, dès le matin, un grand nombre de négociants et d'industriels accompagnés de leurs familles avaient répondu à l'appel de la Chambre canadienne et le vapeur "Berthier" quittait son quai pour Sorel à 9 heures et demie. On s'arrêta à Longueuil et à Boucherville pour prendre les excursionnistes demeurant dans ces localités.

Parmi les personnes à bord nous avons remarqué:

M. D. Parizeau, président de la chambre de commerce; MM. C Desmarteau, G Grenier, J Melançon, P E Drouin, F Lapointe, C Martel, F Bénard, A Germain, fils, R Gohier, V Normandin, notaire, H DeMartigny, L E Morin, Dr L E Morin, fils, Joseph Duval, E C Lalonde, J Brais, notaire, E Benoit, E Carrière, P Racine, L Lalumière, A Riendeau, L Biriz, A Jolivet, V Pigeon, G Trudeau, J Gadbois, R Demers, notaire, A Lespérance, E Narbonne, A Bouthillier, A Vincent, Z Ste-Marie, M Viger, J T A Robert, D Globensky, Guillaume Boivin, J X Perreault, D O Brosseau, E U Archambault, A Archambault, L S Olivier, O Lamarche, J J Beauchamp, A Wurtele, L G G Béliveau, E Cinq-Mars, J Lefort, Vallée de Paris, Alfred Vidal, Louis Bédard, L Morin, Stanislas Côté, secrétaire de la chambre de commerce, J P Coutlée, E Turgeon, E L Ethier, Oscar Bernier, J M Fortier, J Vandal, M Duhamel, F X Saint-Charles, président de la Banque Hochelaga, Charles Langlois, L C de Tonnancourt, M Poulin, E Dansereau, H Charlebois, J P Kelly, E J Boivin, D Rolland, C Champagne, V Girouard, Alfred Thibaudeau, D Chevalier, F X Main, M Dupont, M St Julien, A L Demartigny, M D, G J Parent, A Lamalice, C Brosseau, etc, etc, et les représentants de presque tous les journaux de Montréal.

Avant midi, le temps étant assez beau, les excursionnistes restèrent en grande partie sur le pont pour admirer le paysage. Néanmoins, la musique aidant, on sacrifia les beautés de la nature pour les plaisirs de la danse et on arriva ainsi très gaiement à Sorel.

A Sorel, réception officielle par le pro-maire, accompagné de plusieurs échevins et des citoyens influents de la ville.

Après le dîner qui fût ce que tous les dîner d'excursion sont et doivent être, on reprit le bateau et l'on se rendit à Saint-Ours, malgré une pluie torrentielle. Ce fût un contretemps, qui fut plus qu'atténué par les concerts donnés par l'orchestre emmené par l'excursion, et par le corps de musique de Sorel qui resta à bord pendant le voyage à Saint-Ours et retour.

Pendant que les dames et les enfants s'amusaient, les papas s'étaient réunis pour causer d'affaires sérieuses.

Le pro-maire de Sorel, M. J. A. Proulx, lut l'adresse suivante:

Monsieur le président et Messieurs les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal,

Monsieur le président,

C'est avec un vif plaisir que nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans la cité de Sorel L'importance de votre corps, la position distinguée que vous vous êtes acquise dès le premier jour de votre existence, dans le monde commercial et industriel de ce pays, font grandement honneur au commerce canadien-français de la province de Québec et c'est à juste titre que nous sommes heureux et fiers à la fois, de vous avoir pour quelques instants au milieu de nous.

De plus, Monsieur le Président, les motifs d'un commun intérêt nous unissent très étroitement et jamais les citoyens de Sorel n'oublieront vos efforts en faveur de la construction du pont de Montréal et du prolongement de l'Intercolonial, projet si cher à tous les habitants de la rive Sud du St Laurent, et qui intéresse particulièrement notre localité.

Puisse le succès couronner de si dignes efforts, et ce sera avec un orgueil bien légitime que nous vous rappellerons d'avoir, dès le début de votre existence comme corps, aussi bien mérité de la patrie, en dotant cette partie du pays des communications faciles qui ramènent la prospérité et l'aisance dans ces belles campagnes auxquelles on a donné autrefois le beau titre de grenier du Canada.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu choisir notre jeune cité pour votre réunion, et nous espérons que nous aurons souvent le plaisir de vous revoir dans notre ville où vous recevrez toujours, la plus cordiale bienvenue.

J. A. PROULX,
Pro-maire,
De la cité de Sorel.

Sorel, ce 30 juillet 1891.

MM. D. Parisseau, président, M. S. Côté, secrétaire de la chambre de commerce, MM. G. Boivin, J. X. Ferrault, Vallée de Paris, répondirent à cette adresse.

La soirée, malgré la pluie, fut très gaie, on dansa et on chanta comme si on avait eu du soleil toute la journée, et on rentra fatigué, mais décidé à recommencer l'an prochain.

"UN CHIEN ENRAGE!"

Panique à l'hôtel Richelieu hier après-midi

Un employé mordu à la main

Le cri de: "Un chien enragé," a causé un grand émoi à l'hôtel Richelieu hier après-midi. A la vue de la redoutable bête, ce fut un sauve-qui-peut général.

Le nouveau visiteur était un "Skye terrier." Il fit irruption dans la "bar" et s'élança sur une des allèges de fenêtres où il se mit à hurler et à se débattre au grand ennui du propriétaire, qui voyait rouler ses bouteilles et autres objets qui se trouvaient à la portée du chien.

Plusieurs des employés se trouvaient alors en arrière du comptoir, mais personne n'osait approcher de l'animal qui donnait tous les symptômes de l'hydrophobie.

Un des portiers nommé Henry Cracknell en essayant à s'emparer du chien, a été mordu à deux endroits à la main gauche. Cracknell s'est rendu immédiatement chez le docteur Blackhall qui lui a donné les premiers pansements.

Ce matin sa main est très enflée et le fait beaucoup souffrir. Le médecin a ordonné des potions calmantes et des bains à l'eau tiède.

C'est alors qu'un des jeunes caissiers, nommé Raphael Blouin, s'imagina de se servir d'un manche à balai que le caniche saisit avec ses dents et au moyen duquel on put le jeter dans la rue, en ayant bien soin de fermer les portes.

A peine sur ses pattes, l'animal furieux s'élança dans l'escalier de M. Fortier, photographe, qui demeure près du Richelieu. On a pu en fermant toutes les issues le forcer à se réfugier sur la galerie où après s'être tordu dans des convulsions, il a fini par culbuter dans la cour en passant à travers deux barreaux brisés. L'animal s'est presque tué dans sa chûte. Il est mort peu de temps après. On ne croit pas cependant que le chien fût enragé, mais on attribue cette démonstration alarmante à une attaque d'une maladie assez commune chez les chiens pendant la canicule.

MORT DU JEUNE GIROUX

A l'hôpital Notre-Dame à 11.30 heures ce matin

Le jeune Albert Giroux qui a été victime d'un accident en sautant d'un train à Saint-Henri, samedi soir dernier, est mort ce matin à onze heures et demi, à l'hôpital Notre-Dame.

On avait eu hier espoir de lui sauver la vie, mais il a succombé à une rechute, entouré des membres de sa famille.

Le pont du déversoir

Ce matin, le maire, accompagné de plusieurs échevins et journalistes, a visité les travaux du pont du déversoir, qui seront terminés demain probablement.

Personnel

—M. L. W. Sicotte, greffier de la Couronne, est parti hier soir pour Sainte-Anne de la Pérade, où il compte séjourner pendant une quinzaine de jours.

—M. McNichols, comptable au bureau du shérif, est aussi parti hier soir en vacances.

—MM. J. L. G. Doucet, de Louiseville, et Joseph Therrien, de Québec, sont au Richelieu.

L'Immaculée Conception, (rue Rachel)

Dimanche, célébration de la fête de saint Ignace, le chœur de cette église, sous la direction de M. Edouard N. Hébert, chantera la messe brève de Gounod, avec accompagnement d'orchestre.

A l'offertoire, MM. Haineault et Lefebvre chanteront le grand "Justus ut Palma" de Lamoillotte.

M. Edward Clarke, l'artiste professeur, sera l'organiste.

Examens d'architectes

Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique de l'architecture ont lieu actuellement dans la salle de l'association, 186 rue Saint-Jacques.

Les examinateurs présents sont MM. Thomas, Roy et Taylor, de Montréal. Les étudiants à l'étude sont MM. Ginlay, de Montréal, et Hutchison, d'Ottawa. Le seul candidat à la pratique est M. Verret, de Québec.

Les examens finiront demain soir.

Tué par un bœuf

M. Bazinet d'Arundel, comté d'Argenteuil, s'est fait tuer par un taureau furieux.

M. Bazinet était en train de lui mettre une planche devant les yeux, lorsque le taureau lui enfonça sa corne dans l'aine en relevant la tête et lança dans l'air M. Bazinet, qui alla tomber à une quinzaine de pieds plus loin. M. Bazinet eut la force de se relever fit quelques pas en chancelant et tomba mort.

Au pénitencier

STE SCHOLASTIQUE, 31—A une session spéciale tenue au palais de justice, sous la présidence de M. le magistrat J. F. St Julien, Joseph Richer, journalier de St Eustache, accusé d'avoir commis un assaut indécent sur la personne d'Albertine Millette, âgée de cinq ans, tel que raconté par la PRESSE, a subi son procès et a été déclaré coupable.

Il a été condamné à vingt-deux mois de pénitencier.

Cour de police

Un nommé Charles McCrae, dont nous avons mentionné l'arrestation, il y a une couple de jours, pour avoir volé le porte-monnaie d'une dame au marché Bonsecours, a été condamné, ce matin, à un mois de prison aux travaux forcés.

Le capitaine Tait, du vapeur "Fremona," a fait arrêter, ce matin, cinq de ses hommes d'équipage pour avoir quitté le bord sans permission. Les accusés ont été trouvés dans des buvettes de la rue des Commissaires. Ils subiront leur procès demain.

Cour du recorder

La liste du recorder ne contenait que cinq noms, ce matin, et aucune des offenses n'était grave.

Pierre Bédard, de St Martin, ivresse à la gare Bonaventure, $2 ou 10 jours. Joseph Labelle, de Cornwall, ivresse et tapage sur la rue Ontario, $5 ou un mois. George Wilson, ivre-mort sur la rue Bleury, $1 ou 10 jours. Martin McMahon, vagabondage, $1 ou 10 jours et Damase Chartrand, assaut simple, $1 ou 10 jours.

PIQUE-NIQUE DES EPICIERS

Mercredi 5 août à Berthier

Le pique-nique annuel des épiciers promet d'être aussi intéressant sinon plus que les années précédentes.

Les organisateurs ont choisi Berthier comme le lieu du pique-nique.

Le corps de musique de l'Harmonie accompagnera les excursionnistes.

Un programme d'amusements très complet a été préparé:

Courses, ¼ mille pour les teneurs de livres et commis des épiciers en détail; ½ mille, aux épiciers et leurs employés; 100 verges aux *driver*s de bière et ginger ale; 100 verges, enfants moins que 15 ans; 100 verges, filles moins de 12 ans; 100 verges, aux membres des comités; ¼ mille, fabricants de biscuite; ¼ mille, souscripteurs du pique-nique et leurs employés; ½ mille, à la police en uniforme; ½ mille, pompiers; 100 verges, aux fumeurs de la pipe (épiciers); ¼ mille, commis-voyageurs pour épiciers en gros; 100 verges, hommes gras; ½ mille, boulangers et charroyeurs de pain; ¼ mille, *driver*s et gardiens d'épiceries; ¼ mille, citoyens de Berthier; 100 verges, aux dames de Berthier; ¼ mille, commis-voyageurs du biscuit.

Il y a un prix pour concours de valse entre jeunes filles; aussi un match de crosse entre les clubs St-Antoine et Monbattan.

Les renseignements suivants sur l'association des épiciers de Montréal seront utiles et agréables à nos lecteurs.

Les officiers sont: MM. Elliott, président; S. Demers, vice-président; A. D. Fraser, secrétaire h.; J. E. Manning, trésorier. Les directeurs sont: MM. Fraser, Thos Gauthier, J. Scanlan, A. Desjardins, B. Connaughton, J. O'Shaunessy. Le secrétaire est M. J. Monier.

Les membres des comités sont:

Jeux—J. Scanlan (président), J. Johnson, J. Dixon, A. A. Labrecque, G. Jutinville, A. Dionne, V. Raby, P. Desormiers, M. Elliott, H. Viger, M. Lemieux, A. Dumont, T. E. Strong, S. Cormier, J. C. Cusson, T. Filion, D. Lapointe, E. Upton.

Musique et danse—MM. J. O. Levesque (président), W. Corbeil, J. B. V. Daoust, P. B. Ménard, J. Gareau, P. Legault, A. A. Labrecque, Z. Goulet, W. Duckworth, A. T. Hodge, M. S. Graham, J. Maloney, J. E. Beaudry, G. Filiatrault, E. Houle, E. Cardinal, T. Coggins.

Rafraichissements—M. O'Shaughnessy (président), MM. S. D. Vallières, P. Vanier, S. Demers, P. Désormiers, W. Corbeil, M. Melançon, T. Langevin, N. Lapointe, L. Demuy, J. H. Howard, James E. Manning, M. P. Laverty, Peter Murphy, O. Ricard, Geo. St-Jacques, F. Filiatrault, F. X. Chadillon, A. A. Joubert, H. Childs.

Annonces et impressions—M. Ed. Elliott, président; MM. A. D. Fraser, J. Johnson, A. Desjardins, S. Demers, éch. Gauthier, É. A. Painchaud.

Chemins de fer—M. S. Demers, président; MM. Thos Gauthier, rue Ste-Catherine, J. O'Shaughnessy, Ferd. Décary, P. Vanier, Camille Lippé, John Johnson, V. Raby, A. Dionne, J. A. Dussault.

Finances—M. Ed. Elliott président; MM. J. O. Lévesque, S. Demers, John Scanlan, J. O'Shaughnessy, B. Connaughton.

Réception—M. B. Connaughton, président, MM. A. D. Fraser, J. Robertson, F. Bigaouette, échevin Gauthier, J. M. Dufresne, A. A. Labrecque.

Juges—MM. Geo. Wait, éch. Cunningham, J. C. Wilson, F. J. Hart, éch. James McBride, Fred J. Hughes, E. Quintal, A. Hébert, H. Laporte, L. A. St Arnaud, E. Mathieu et C. Langlois.

On trouvera dans l'annonce les détails relatifs aux billets, heures de départ et retour, etc.

Le Col. Vincent

On dit que le colonel Vincent le conférencier de la ligue commerciale de l'Empire, prononcera un discours en public à Montréal, le 14 août prochain.

Les frégates françaises

Le contre-amiral Cavelier de Cuverville, de la "Naïade," doit venir de Québec à Montréal dimanche.

On prétend en certains quartiers que l'aviso le "Bisson" remontera le Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Le lait falsifié

De nouvelles poursuites ont été intentées ce matin, contre six laitiers des environs de Montréal, pour avoir vendu du lait falsifié. Les autorités semblent décidées à traduire en justice tous ceux qui seront reconnus coupables d'une infraction au règlement concernant la vente du lait dans ce district.

Renversé par une voiture

Un petit garçon de cinq ans, nommé John Murray, dont les parents demeurent au No. 234 rue Amherst, s'est fait renverser par une voiture, cette après-midi, au moment où il jouait avec quelques petits compagnons. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame. Les blessures sont graves.

Absence étrange

On parle aujourd'hui de l'étrange absence d'un agent collecteur de cette ville qui était en même temps officier d'une société de bienfaisance. Il a été vu pour la dernière fois mercredi matin. Il quittait alors son domicile disant qu'il se rendait à son bureau comme d'habitude. Depuis ce temps-là il est resté introuvable. Il était porteur d'une certaine somme d'argent. Espérons qu'il n'a pas été la victime de quelque mauvaise aventure.

Accusé de parjure

Un marchand de cette ville, a été arrêté cette après-midi sur l'accusation de parjure. L'accusé a donné caution. La plainte a été faite par l'avocat d'un de ses créanciers qui allègue que lors de la date à laquelle la cause était inscrite, le défendeur aurait juré qu'un de ses employés, témoin essentiel à la cause, était absent de la ville, pendant que ce dernier aurait déclaré qu'il avait toujours coutume, comme d'habitude de travailler pour son patron

Les framboises du Nord

ST JÉROME, 31—Cette ville est maintenant reconnue pour le poste le plus florissant du commerce de framboises. Lundi il s'est expédié 2 chars, mardi, 4, mercredi, 3, jeudi matin, 3. Chaque char représente de $600 à $700. Il s'est payé $2,500 en une seule journée. La récolte de framboises va certainement atteindre une valeur de $25,000 à $30,000. Au dire des connaisseurs, s'il monte, l'an prochain un train à Ste Agathe ils expédiera certainement un train de framboises par jour.

Excursionnistes

WINNIPEG, 30—Le parti d'excursionnistes Raymond et Whitcomb, en route pour l'Alaska, est arrivé ici à l'heure convenue et tous sont en parfaite santé. Temps beau, pas de poussière.

Indemnité

SAINT-JÉROME, 31—Le conseil de ville a voté une indemnité de $200 à M. A. Charbonneau, dont les bâtisses ont été incendiées en juin. La raison de cette indemnité est que lors de cet incendie, la pompe à vapeur avait été dans l'impossibilité absolue de fonctionner.

La brasserie du Nord

SAINT-JÉROME, 31—La brasserie du Nord dont les opératipns étaient depuis quelque temps suspendues vient de les reprendre avec une nouvelle force de direction qui en assure le succès.

Grève sur le Montréal-Occidental

ST-JÉROME, 31—Nous apprenons que trois cents hommes employés au balastage du Montréal et Occidental, se sont mis en grève et ont suspendu les travaux. Ils doivent subir, dit-on, l'action de quelques meneurs, cas ils sont pourvus, par la compagnie, de tous les articles de première nécessité.

Le parlement impérial

LONDRES, 31—La chambre des communes a siégé jusqu'à 4.30 heures ce matin. Il y a eu une forte discussion sur le bill de l'instruction proposé par la chambre des lords; le parlement a appuyé le bill. L'octroi de subventions aux collèges d'entraînement, en Irlande, a aussi rencontré une forte opposition de la part des députés conservateurs irlandais et des radicaux, qui ont accusé M. Balfour de chercher à spéculer sur le paupérisme. M. Balfour a déclaré formellement vouloir s'en tenir à la forme originale du bill.

Respect à Guillaume

PARIS, 31—Un vicaire de Wollstein (Posen), ayant rendu visite à une famille de la paroisse, avait remarqué que le portrait de l'empereur Guillaume était suspendu entre deux images représentant des saints. Il avait pris la liberté de faire observer à la mère de famille que ce rappprochement entre un souverain protestant et des saints de l'Eglise catholique était inconvenant et blessant pour ces derniers. Traduit devant le tribunal correctionnel de Wollstein pour répondre du crime de lèse-majesté, le vicaire vient d'être condamné à quatre mois de forteresse.

Le langage de la cire

Il paraît que la cire à cacheter, elle aussi, a un langage. Vous ne serez peut-être pas fâchés de l'apprendre.

C'est la couleur qui parle, et voici comment les raffinés l'accommodent aux diverses circonstances de la vie.

Le blanc a été choisi pour les mariages, le noir pour les morts, le violet pour les condoléances, la couleur chocolat pour les invitations à dîner (naturellement), le vermillon pour les correspondances d'affaires, le rubis pour les lettres d'amour heureux, le vert en cas d'espérance, le brun pour les témoignages de regrets, le bleu pour la constance, le jaune pour la jalousie, le vert pâle pour les reproches. Enfin, le rose est l'apanage des jeunes filles, et le gris s'emploie entre amis.

Maintenant, vous n'avez plus qu'à vous munir d'un simple assortiment de bâtons de cire à cacheter, pour en faire voir de toutes les couleurs à votre prochain.

L'évidence

L'orsqu'on a vu une seule fois l'action merveilleuse de la *Crème Simon* sur les *gerçures, crevasses, rougeurs, engelures*, on comprend qu'il n'y a pas de Cold-Cream plus efficace pour l'entretien de la peau. La *Poudre de Riz* et le *Savon Simon* complètent ces heureux effets. Eviter les contrefaçons *étrangères* en exigeant la signature de *SIMON rue de Provence, 36 Paris.*

Pharmacies, parfumeries, bazars et mercerie. C. Alfred Chouillou, à Montréal, seul agent pour le Canada. 11-24

Parc Sohmer

Ce soir, Delaur et Debrimont, chanteront les duos suivants:

1—Duo de l'opéra, "La petite Marié."

2—Duo de La Périchole, "Il grandira."

3—Pot pourri nouveau sur différents opéras.

4—Sergent Bricquet.

5—La cruche cassée. 222—5

Décès

FOREST—En cette ville, le 30 courant, à l'âge de 35 ans et 2 mois, Laura Longpré, épouse de Simon Forest, fabricant de cigares.

Les funérailles auront lieu samedi le 1 août. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 194 rue Champlain, à 8.30 a.m. pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là à L'Assomption, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

BOUCHER—A St Valérien, le 29 courant, à l'âge de 5 ans, Pierre Louis Elphège Boucher, enfant du Dr Boucher.

GAGNON—En cette ville, le 30 courant, à l'âge de 40 ans et 7 mois, M. Zéphir Gagnon.

Les funérailles auront lieu samedi, 1er août à 7.15 hrs a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 430 rue Wolfe, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALADIES D'ESTOMAC

DYSPEPSIES, GASTRALGIES

Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du Charbon de Belloc, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions difficiles ou douloureuses, Crampes, Aigreurs, Renvois, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en Poudre, soit en Pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du Charbon de Belloc en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la Dysenterie, la Diarrhée, la Cholérine, la Fièvre typhoïde. Le Charbon de Belloc est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Dr Belloc.

En vente dans toutes les pharmacies. — Prix: Poudre, 2 fr.; Pastilles, 1 fr. 50.

ANNONCE DE

JOHN MURPHY & Cie

Grande Vente

— DU —

MOIS DE JUILLET

QUI VEUT LA FIN PREND
- - LES MOYENS - -

C'est en mettant strictement en pratique cette vérité bien connue que nous avons fait de notre grande vente du mois de juillet un succès véritable.

Et les moyens que nous avons pris ont été nombreux et fructueux. De cette grande vente, notre clientèle se rappellera longtemps qu'elles ont achetées des marchandises nouvelles et parfaitement de mode, à 16, 25, 36, 50, 75 par cent de réductions, de tous ces lots offerts à des sacrifices énormes. Il reste quelques lignes qui devront être écoulées à des réductions plus grands. Nous voulons la fin, et nous prenons les moyens.

Cette vente doit être un succès du commencement à la fin. Lisez:

Broderies, 50 pour cent de réduction.
Dentelles orientales en couleurs, 50 pour cent de réduction.
Rubans de couleurs, valant 8c, 15c, 30c et 50c, vendus 1c, 3c, 5c, 8c et 10c.
Coupons de Rubans, valant 10c et 15c, vendus 5c chaque.
Mouchoirs pour dames vendus 3½c chaque.
Etoffes à robes toutes réduites.
Indiennes toutes réduites.

JOHN MURPHY & CIE

1781 et 1783 rue NOTRE-DAME

Coin de la rue St-Pierre

AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

Nos des téléphones { Fédéral: 580. Bell: 7193.

Nouvelles Annonces

Arrivées trop tard pour être classifiées.

AVENDRE à court délai, un stock consistant en meubles, poêles, etc., le tout à être vendu ou échangé contre propriété ou lot vacant. Conditions très faciles. S'adresser à O. Courtemanche, 1519 rue Notre-Dame.

A LOUER au No 1519 rue Notre-Dame, un grand magasin de 35 x 114, occupé actuellement